



Politique de la ville et quartiers populaires

Bibliographie analytique
et sélective

Avril 2018



Bibliographie établie par : Adil Jazouli, sociologue,
conseiller expert au CGET

Avec la collaboration de : Vera Vidal-Beneyto, chargée de la
coordination scientifique de la chaire Ville globale (FMSH-CGET)

Mise en page : Citizen Press

Avril 2018

Politique de la ville et quartiers populaires



Bibliographie analytique
et sélective

Préambule

Depuis ses origines, il y a près de quarante ans, la politique de la ville a été, et est toujours, accompagnée, par des travaux de recherche, des évaluations, des diagnostics et des analyses couvrant un large spectre des sciences sociales. Ceci lui a permis, ainsi qu'à ses divers acteurs, tant au niveau national que local, d'affiner et d'ajuster régulièrement ses connaissances sur son principal objet : les quartiers populaires et leurs habitants. Ce faisant elle a pu et su, grâce à ces travaux, adapter ses actions et ses dispositifs afin qu'ils répondent au mieux aux situations difficiles que rencontrent les populations de ces quartiers qui fondent sa géographie prioritaire.

Les relations entre le monde de la recherche et celui, plus institutionnel, de la politique de la ville ne sont pas toujours faciles, l'indispensable liberté d'analyse des chercheurs se heurtant parfois avec des politiques publiques dont ils pointent l'insuffisance, voire l'inefficacité, ce qui provoque, depuis le début de la politique de la ville, certaines crispations et incompréhensions. Mais nous savons depuis Max Weber que les relations entre « Le savant et le politique » ne sont pas simples, et c'est justement ce qui les rend indispensables. Plus que dans d'autres domaines, l'action publique en direction des quartiers populaires a besoin d'éclairages et d'analyses qui l'aident à la recherche de plus d'efficacité, car elle se développe au bénéfice de populations fragiles, cumulant les handicaps, et dont il faut renforcer les capacités d'émancipation individuelle et d'organisation collective.

Une bonne partie des travaux de la bibliographie sélective que nous vous proposons a marqué, tout au long de ces années écoulées, la politique de la ville et l'a aidée à mieux définir ses orientations et à mieux cibler ses actions.

De nombreux ouvrages cités, ou brièvement résumés, représentent les travaux de recherche les plus importants de ces quarante dernières années autour des quartiers populaires et de leurs problématiques, nombreuses, passionnantes et qui posent des questions centrales à notre société, à nos capacités de vivre ensemble, d'intégrer, de rendre réelle l'égalité des chances ainsi que la cohésion sociale et territoriale. Nous avons essayé de couvrir l'ensemble du champ des sciences humaines et sociales (SHS) appliquées aux territoires de la politique de la ville. De même, nous avons prêté attention à ce que les courants de pensée et d'analyses – parfois divergentes – qui traversent ces disciplines soient représentés au mieux. Nous avons aussi mis en valeur des travaux, plus nombreux qu'on ne le croit, qui établissent des comparaisons entre les situations de nos quartiers populaires et des politiques publiques qui s'y déploient, et ce qui se passe dans des pays européens voisins ou aux États-Unis d'Amérique, afin d'élargir notre vision et de nous inspirer des bonnes pratiques des uns et des autres.

La bibliographie sur la politique de la ville et les quartiers populaires est beaucoup plus riche que celle que nous présentons, nous le savons. Mais nous ne pouvons pas, pour des raisons matérielles, en faire la recension exhaustive. Ce patrimoine commun de savoirs fera l'objet d'un travail ultérieur afin qu'il soit mieux et plus partagé. Nous savons aussi qu'au moment même où nous publions cette bibliographie, de nombreux travaux sont en cours, conduits soit par des chercheurs et des universitaires confirmés, soit par des étudiants qui se passionnent, à raison, pour nos thématiques. Gageons alors que cette première publication ne sera pas la dernière.

Bonne lecture,

Adil Jazouli,
sociologue, conseiller expert au CGET

Sommaire

1. Brève bibliographie analytique

Ensemble refaire la ville. Rapport au Premier ministre Hubert Dubedout, Paris, éd. La Documentation française, 1983	6
L'État et les jeunes François Dubet, Adil Jazouli et Didier Lapeyronnie, Paris, éd. Ouvrières, 1985	8
Banlieues en difficultés : la relégation - Rapport au ministre d'État Jean-Marie Delarue, Paris, éd. Syros, 1991	10
Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville Christian Bachmann et Nicole Leguennec, Paris, éd. Albin Michel, 1995	12
Une Saison en banlieue : courants et prospectives dans les quartiers populaires Adil Jazouli, Paris, éd. Plon, 1995	14
En marge de la ville, au coeur de la société. Ces quartiers dont on parle Collectif*, éd. de l'Aube, 1997	16
Demain la ville. Rapport présenté au ministre de l'Emploi et de la Solidarité Jean-Pierre Sueur, Paris, éd. La Documentation française, 1998	18
Intelligence des banlieues Liane Mozère, Michel Peraldi, Henri Rey, éd. de L'Aube, 1999	20
Faire société : la politique de la ville aux États-Unis et en France Jacques Donzelot, avec Anne Wyvekens et Catherine Mevel, Paris, éd. du Seuil, 2003	22
Émeutes urbaines et protestations : une singularité française Hugues Lagrange et Marco Oberti (dir.), Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2006	24
Sortir des banlieues : pour en finir avec la tyrannie des territoires Sophie Body-Gendrot et Catherine Withol de Wenden, Paris, éd. Autrement, 2007	26
Parias urbains. Ghetto, banlieues, État Loïc Wacquant, Paris, éd. La Découverte, 2007	28
Ghetto urbain : ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui Didier Lapeyronnie, Paris, éd. Robert Laffont, 2008	30
Pour une histoire politique de la politique de la ville Adil Jazouli et Henri Rey, éd. de L'Aube, 2015	34

2. Bibliographie sélective

1. Politique de la ville - Généralités	38
2. Rapports ministériels	39
3. Sociologie urbaine et quartiers	39
4. Prévention de la délinquance, sécurité et violences urbaines	41
5. Europe et international	42
6. Relégation et domaines connexes	42
7. Habitat et ségrégation spatiale	43
8. Histoire - Mémoire des quartiers	44
9. Culture(s) de banlieue	44
10. Éducation et quartiers populaires	45
11. Travail et banlieues	46
12. Participation et citoyenneté	46
13. Représentations de la banlieue	46
14. Observation et statistiques	46

1 **—** Brève bibliographie analytique

ENSEMBLE REFAIRE LA VILLE, Rapport au Premier ministre, Hubert Dubedout, Paris, éd. La Documentation française, 1983

Suite aux émeutes de l'été 1981 du quartier des Minguettes à Vénissieux dans la banlieue lyonnaise, largement médiatisées et révélatrices de la situation d'exclusion sociale des quartiers d'habitat social, le Premier ministre crée, en octobre 1981, la Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ). Sa présidence est confiée à Hubert Dubedout, alors député et maire de Grenoble, ville connue pour la solide expérience de ses Groupes d'action municipale (GAM). Cette commission a pour mission de mieux comprendre les causes de la dégradation physique et sociale de ces quartiers et de proposer au Gouvernement une feuille de route, le tout dans une démarche participative incluant les élus et les habitants. Le rapport Ensemble refaire la ville, publié en 1983, est la synthèse des actions menées pendant plus d'un an par la CNDSQ, se déclinant en une mission opérationnelle, une expérimentation et la préparation à la prise en charge de cette politique par les Régions.

Le constat de départ est le suivant : la croissance urbaine désordonnée n'est qu'une cause partielle et non centrale de l'insécurité, de la dégradation des logements et de la détérioration des rapports sociaux. Les causes profondes en sont le chômage, l'insuffisance des acquis scolaires et les difficultés d'insertion sociale et culturelle des minorités. La crise est autant économique que sociale, culturelle et urbaine. Les seules politiques de rénovation et de réhabilitation du bâti, jusqu'alors timidement mises en place, sont donc insuffisantes pour y remédier.

La première partie du rapport propose un diagnostic des insuffisances – tant dans ses domaines d'application que dans son processus – de la procédure Habitat et Vie sociale (HVS), point de départ de ce qui deviendra par la suite la politique de la ville telle que nous la connaissons, initiée en 1977 pour réhabiliter un nombre limité de cités HLM.

De là découlent trois grandes orientations pour l'action qui s'inscrivent dans la mise en œuvre des grandes lois de la décentralisation, engagées au début des années 80 :

→ agir tant sur les causes de la dégradation que sur la dégradation elle-même ;

- faire des habitants des acteurs du changement afin de sortir d'une logique d'assistanat ;
- rendre les collectivités locales responsables des opérations, tout en incluant toutes les parties concernées.

La seconde partie du rapport se structure autour des cinq grandes propositions pour une politique de développement social des quartiers, à intégrer au XIe plan en cours d'élaboration. Elle met l'accent sur une logique opérationnelle qui s'appuie sur la démocratisation de la vie locale et de l'administration communale, plutôt que sur les logiques fonctionnelles et sectorielles précédentes. L'échelon régional est privilégié pour traiter des problèmes des quartiers d'habitat social, via une commission régionale, mais l'État conserve son rôle d'impulsion, de recours et de garant.

Le préalable à ces propositions est l'affirmation d'une volonté politique par les municipalités, en coordination avec les services extérieurs de l'État et le mouvement associatif. Cette volonté politique doit se traduire par la création de structures de conception et de gestion des programmes de développement social, pour une maîtrise d'ouvrage collective, ainsi que par une réorganisation des services municipaux pour les rapprocher des habitants. Ces derniers doivent être activement impliqués, avec les associations, dans la conception des actions.

Les principales propositions du rapport sont les suivantes :

1. équilibrer la composition sociale des quartiers.

Il peut être question de stopper temporairement le flux d'immigrés, mais il faut avant tout définir une politique intercommunale incarnée dans des structures de concertation, adapter les politiques d'attribution et de réservation des logements pour sortir de la logique d'attribution par divers organismes sans véritable responsabilité territoriale de gestion, et favoriser l'expression des identités sociales et culturelles ;

2. insérer socialement et professionnellement les jeunes.

Le rapport préconise de suivre les voies d'action du rapport Schwartz de 1981 concernant les missions locales. Ces dernières doivent devenir

un lieu d'expérimentation de mesures d'insertion et un régulateur des acteurs sociaux sur le terrain, afin d'adapter l'offre éducative aux demandes des jeunes. Il insiste aussi sur la nécessaire adaptation de l'école et de l'amélioration des toutes nouvelles Zones d'éducation prioritaires (Zep) par une attention à la formation et aux nominations des enseignants, en incluant les parents au projet pédagogique ;

3. relier le développement social au développement économique local, par l'animation du tissu économique local et la création de comités locaux pour l'emploi. Il encourage aussi le développement d'un secteur d'économie sociale et d'activités hors marché, afin de favoriser des circuits courts pour employer les résidents dans les secteurs des « services urbains », de la production et la gestion du cadre de vie ou les prestations spécifiques envers les populations des quartiers d'habitat social ;

4. redonner une valeur urbaine aux quartiers, afin que les habitants s'approprient leur environnement. Ceci doit passer tout d'abord par une approche positive des quartiers et de nouvelles pratiques profes-

sionnelles, où des urbanistes mettent en place une maîtrise d'ouvrage collective. Les opérations ponctuelles de transformation urbaine doivent s'inscrire dans un plan d'ensemble à moyen terme et s'intégrer à des politiques communales et intercommunales qui garantissent la solidarité des partenaires, notamment grâce à des chartes ;

5. prévenir l'insécurité afin de pallier l'image négative qu'ont les habitants de leur propre quartier et qui va souvent à l'encontre des statistiques. Plus que par le seul renforcement des moyens en personnel îlotiers, c'est la mise en place d'un dispositif d'accueil des plaintes, une politique en faveur des victimes, un plus grand travail avec les jeunes en difficultés et la création d'un dispositif local de concertation qui sont mis en avant.

Le rapport de la CNDSQ signé par Hubert Dubedout est considéré encore aujourd'hui, et à juste titre, comme l'un des textes fondateurs de la politique de la ville. Nombre de ses orientations centrales continuent d'inspirer l'action publique en direction des quartiers populaires et de leurs habitants.

L'ÉTAT ET LES JEUNES, François Dubet, Adil Jazouli et Didier Lapeyronnie, Paris, éd. Ouvrières, 1985

L'État et les jeunes se propose d'analyser trois initiatives étatiques relevant des politiques sociales de la jeunesse du début des années 1980. Suite à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, alors peu préparée à s'affronter à la question de l'insécurité, et aux incidents de l'été de cette même année, une attention accrue est portée par le Gouvernement à la prévention de la délinquance et à l'insertion des jeunes des quartiers.

Le choix des deux premières initiatives – les opérations « anti-été chaud » et les stages 16-18 ans – fait suite à une mission d'évaluation de certains de ces dispositifs par le Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis-EHESS), dont faisaient partie les auteurs. Quant au choix de la troisième – les Conseils de prévention de la délinquance –, il permet de mieux cerner comment s'élaborent les orientations les plus larges et les plus cohérentes de la politique de prévention.

Les enjeux auxquels ces politiques sociales de la jeunesse doivent répondre sont triples :

- **politique** - mener une politique non répressive mais ferme, qui soit visible pour avoir un effet sur l'opinion publique et sortir du binarisme répression/laxisme ;
- **institutionnel** - répondre à la crise de l'État providence en rationalisant les ressources, par le travail interministériel et la décentralisation, et en mobilisant des ressources nouvelles, en travaillant notamment avec les associations et les habitants ;
- **pédagogique** - renouveler le travail social qui arrive à épuisement et est perçu par ses bénéficiaires comme un instrument de contrôle dans une société à l'ordre intangible.

Les trois initiatives :

1. Les opérations « anti-été chaud »

Lancée en 1982, l'action interministérielle cherchait à répondre à un objectif précis : organiser pendant les vacances d'été des animations locales et des départs en vacances pour les jeunes des quartiers « chauds » autour de Paris, Lyon, Marseille et Lille. Les pouvoirs publics locaux définissaient orientations et choix. Ils ont compté notamment sur des moyens matériels et humains de la police et de l'armée. Les auteurs estiment que 10 000 jeunes ont bénéficié de l'opération en 1982 et 80 000 en 1983.

Et les chiffres de la délinquance baissèrent effectivement ces étés-là, même s'il est admis que plutôt qu'une diminution de la délinquance, il s'agit plutôt d'un déplacement, les comportements violents ayant été reproduits dans les camps de vacances. L'opération peut être comprise comme un « coup » soit, mais c'est aussi une action rapide, innovante qui permet d'expérimenter de nouvelles solutions avec des acteurs inhabituels, notamment les associations. Le retentissement médiatique a permis d'avoir la visibilité escomptée en 1982, mais a aussi participé à stigmatiser les populations visées. La routinisation, dès 1983, des opérations – où leur professionnalisation et l'emprise municipale les ont transformées en source de financement supplémentaire d'activités prévues – ne leur permet pas de rénover le fonctionnement des institutions. Enfin, ces opérations relèvent plus d'une offre de services que d'une mobilisation du public des quartiers lui permettant de sortir d'une logique d'assistance. Elles n'ont pas réellement permis de renouveler le travail social, et amorcent même leur déprofessionnalisation par l'introduction d'acteurs nouveaux, comme des jeunes des quartiers à des postes d'animation.

2. Les stages 16-18 ans

En suivant les recommandations du rapport Schwartz, les institutions concernées cherchent à répondre au défi d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, qui subissent chômage et décrochage scolaire et social. Les missions locales et les Permanences d'accueil, d'orientation et d'information servent d'intermédiaires entre des jeunes – sortis du système scolaire et qui cherchent à sortir de la « galère » ou à acquérir une formation professionnelle reconnue – et des organismes de formation. Ceux-ci délivrent trois types de stage : d'orientation approfondie, d'insertion sociale et de qualification. Les modèles pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui ne reproduisent pas le schéma scolaire mais qui permettent l'apprentissage d'un corps de métier, et allient alors une qualification professionnelle adaptative à une qualification sociale ouverte et positive. Plutôt que de rénover le système éducatif, les stages sont décrits comme une nouvelle filière pour un système dont ni les pratiques ni le fonctionnement n'ont changé. Les stages ont néanmoins des effets sociaux et éducatifs à court terme,

comme d'être une première étape vers une formation qualifiante, d'ouvrir sur les rapports concrets du travail et de permettre une structuration personnelle.

3. Les Conseils de prévention à la délinquance

La nouveauté de ces Conseils est de penser la lutte contre la délinquance en termes politiques et institutionnels plutôt qu'organisationnels et techniques, c'est-à-dire que la prévention soit prise en charge par la collectivité, avec des objectifs définis par la concertation et la démocratie et plus seulement par des professionnels. L'accent est mis sur une politique qui allie prévention et répression.

Les Conseils existent à trois échelons :

- celui national, qui fixe les lignes stratégiques, mène une campagne nationale de prévention et aide à la structuration des autres échelons ;
- ceux départemental et communal, qui élaborent et mettent en place la politique de prévention en donnant le pouvoir aux maires.

Suite au succès des opérations « anti-été chaud », les élus locaux ont réalisé la nécessité de construire une vraie politique de prévention et de sortir des réseaux professionnels. Ils prennent en main des institutions traditionnelles, comme les travailleurs sociaux, et politisent les problèmes en renforçant le pouvoir municipal sur les administrations et les associations.

Ces trois initiatives ont eu le mérite d'ouvrir des espaces d'expression aux jeunes qui en sont d'habitude privés et de leur faire confiance. Elles sont néanmoins toutes les trois confrontées aux problématiques suivantes :

- une tension entre monopole professionnel du travail social et mobilisation autonome des jeunes. Les trois approches reposent sur une critique du travail social traditionnel, mais les changements pédagogiques n'ont pas vraiment eu lieu. En effet, les initiatives ont été investies par les méthodes et institutions traditionnelles, et non par les nouveaux acteurs. La capacité de mobilisation des jeunes reste donc en esquisse ;
- la politique de « coup », conjointement à la décentralisation, a permis de mobiliser les ressources existantes pour répondre aux problèmes plutôt que de créer des équipements supplémentaires. Le principal bénéficiaire de ce travail est l'échelon politique local, ce qui est perçu comme une menace par les travailleurs sociaux dans leur légitimité ;
- ces initiatives n'ont pas permis d'endiguer la montée du sentiment d'insécurité, voire de xénophobie.

BANLIEUES EN DIFFICULTÉS : LA RELÉGATION

Rapport au ministre d'État, Jean-Marie Delarue,
Paris, éd. Syros, 1991

En 1990, les émeutes de Vaulx-en-Velin rappellent aux Français la situation d'isolement géographique, de fragilité économique et de difficile d'insertion des jeunes des quartiers. Le président de la République, François Mitterrand, crée alors le ministère de la Ville, qui s'accompagne d'un plan de rénovation sur cinq ans et d'un effort de solidarité entre communes riches et communes pauvres. 400 quartiers sont alors concernés par la politique de développement social urbain, et le nouveau ministre de la Ville commande, en 1991, un rapport à Jean-Marie Delarue.

Huit ans après le rapport Dubedout, le rapport Delarue dresse un portrait de l'exclusion des banlieues. Il fait le bilan de dix ans d'action gouvernementale et cherche à renouveler les méthodes et les champs du développement social urbain, en s'appuyant de nouveau sur ceux qui travaillent au service de la population dans les quartiers défavorisés.

Les politiques mises en place depuis le début des années 1980 ont eu un rôle préventif important – mais difficile à quantifier – et de prise de conscience par l'État et les autres acteurs de l'ampleur du problème. Cependant, le double enchevêtrement de compétences, entre État et communes ainsi qu'entre les différentes administrations de l'État, a rendu l'application de la politique de développement social urbain complexe et, en partie, inefficace, d'autant qu'elle manque d'objectifs clairement définis et donc évaluable. Avec la décentralisation, l'État a déserté tant l'animation que les finalités d'une politique de développement social des quartiers.

Pour l'auteur du rapport, la politique de la ville doit avoir deux missions principales : d'une part, la paix sociale ; d'autre part, la transformation des quartiers déshérités en quartiers d'habitat populaire pleinement considérés. La fin de relégation passe par la possibilité pour les habitants de ces quartiers de choisir le lieu de résidence et la transformation des cités. Il faut aussi faire des quartiers des laboratoires d'innovation urbaine, dont les solutions seront aussi applicables à leurs centres-villes.

Le préalable indispensable à l'action est la citoyenneté (plutôt que la participation), où habitants et associations ont des lieux et des moyens pour s'exprimer et agir, afin de sortir de l'assistance et de leur

donner les moyens de se prendre en charge. Pour ce faire, il faudrait affecter les ressources budgétaires nécessaires à une vie démocratique locale et aux associations, créer des mairies de quartier avec des élus de quartier aux vraies prérogatives.

Quant à l'action, les principales orientations stratégiques proposées sont les suivantes :

- **limiter le nombre de quartiers à 150** et non 400, car une plus grande souplesse et la concentration des ressources permettront de meilleurs résultats ;
- **se reposer sur des contrats de ville ou d'agglomération ;**
- **faire une politique globale alliant urbain, social et économique**, qui permette d'améliorer la situation des quartiers et d'en transformer l'image tant pour les résidents que pour le reste de la population.

Concernant l'urbain, la principale différence avec le rapport Dubedout relève de l'abandon des objectifs de diversification pour favoriser un retour à la mobilité, c'est-à-dire de pouvoir sortir du quartier comme on y entre, si possible dans des logements équivalents ou meilleurs. L'auteur préconise, par ailleurs, d'arrêter la vente des logements locatifs, de réhabiliter plutôt que de démolir et de densifier le tissu urbain des quartiers. Pour le volet social, il faudrait réunir travailleurs sociaux et professionnels du développement afin de bénéficier de la complémentarité des expertises et d'assurer une continuité de l'action dans la durée pour traiter des questions de l'adolescence, de la petite enfance, de la santé et des loyers impayés. L'auteur envisage même de regrouper les conseils de prévention et les missions locales. Enfin pour l'aspect économique, l'action passe d'abord par une meilleure connaissance statistique du terrain et de son économie souterraine. Il faudrait y développer les entreprises d'insertion et les régies de quartier, et renforcer le lien entre actions d'insertion et emploi.

Cette politique doit aussi associer transports, école et culture pour rapprocher les quartiers des centres-villes. Pour les transports, les infrastructures ne doivent plus isoler le quartier : on peut enterrer les grandes voies de transport ou construire plus d'ouvrages de franchissement pour la circulation

locale et obliger la maîtrise d'ouvrage à assurer la continuité urbaine entre ville et quartier. Il faudrait aussi améliorer les transports collectifs, en ce qui concerne les dessertes, les installations de voyageurs et la sécurité.

Quant à l'école, les politiques de développement social de quartier (DSQ) doivent être là où il y a des Zones d'éducation prioritaires. L'école doit pouvoir s'ouvrir sur les quartiers – par exemple en se rendant chez les parents d'élèves ou en ouvrant après les heures de classes – et compter sur des appuis extérieurs en matière culturelle et sociale. Il faudrait aussi lui laisser plus d'autonomie dans sa gestion des horaires et des contenus. Enfin, la culture doit être le

moyen de désenclaver le quartier et de lui donner son identité propre, par la valorisation de l'expression de la vie des quartiers et de projets à long terme.

En dernier lieu, le rapport s'attache aux modalités législatives et administratives des propositions précédentes. Le rapport préconise l'adoption d'une loi d'application générale pour définir le cadre des conventions, leurs conditions de mise en œuvre et la portée de la décision de classement, alors prononcée par décret par le Conseil d'État. Une autre préconisation est de créer un organisme de gestion de la convention commun aux collectivités participantes, qui signerait ainsi le retour des techniciens de l'État dans la politique de la ville.

VIOLENCES URBAINES. ASCENSION ET CHUTE DES CLASSES MOYENNES À TRAVERS CINQUANTE ANS DE POLITIQUE DE LA VILLE,

Christian Bachmann et Nicole Leguennec,
Paris, éd. Albin Michel, 1995

Violences urbaines retrace cinquante années de la politique de la ville en entrelaçant mouvements sociaux, actions de l'État et des acteurs privés et vie résidentielle.

L'ouvrage retrace tout d'abord la lutte contre la pénurie et la vétusté des logements au sortir de la Seconde Guerre mondiale, portée entre autres par certains mouvements chrétiens qui n'hésitent alors pas à pratiquer le squat (MPF) ou l'autoconstruction solidaire et communautaire (Castors). Jusqu'au début des années 1950, l'État n'intervient pas dans la question du logement, bien qu'il soit le seul à avoir la capacité de la maîtrise d'ouvrage. Le problème urbain est considéré comme un problème social, donc subalterne, relevant du domaine privé. Tant les ministres communistes que socialistes sont en retrait sur la question. Raoul Dautry, premier des ministres de la Reconstruction, met en place un système décisionnaire avec, en son cœur, un projet national et social de promotion d'une communauté forte cadrant l'individu, mené par une planification centrale autoritaire, pilotée par une petite élite de techniciens-gestionnaires. L'arrivée de Claudius-Petit en 1948 pose les jalons nécessaires (loi de financement, loi d'expropriation, nouveaux standards de confort et de ressources pour les anciens HBM devenus HLM) pour que l'État s'empare de la question du logement. Son successeur, Courant, lance un plan de construction avec un objectif de 240 000 logements par an à partir de 1953. La rencontre de l'hiver exceptionnellement rigoureux de 1954, mortel pour les sans-logis, et la dramatisation sociale orchestrée par l'appel de l'abbé Pierre suscitent dans l'imaginaire public un bouleversement symbolique et mettent la question des sans-logis au cœur des débats et des mesures politiques.

La deuxième partie se penche sur la construction des grands ensembles, non désirés par la population qu'ils doivent loger. La charte d'Athènes et Le Corbusier – alliés à des arguments gestionnaires d'industrialisation de la construction – vont servir d'alibis pour convaincre de la nécessité des grands ensembles, synonymes de « progrès », qui couronnent un urbanisme de circulation, avec l'automobile

en son centre. Avec la V^e République et Pierre Sudreau, les grands ensembles sont intégrés à la planification locale, qui isole et spécialise les aires urbaines. Les Zones à urbaniser en priorité (Zup) sont bâties entre 1959 et 1969 pour offrir près de deux millions de logements aux mal-logés. À cette époque émerge un nouvel acteur privé : le promoteur. Parallèlement, l'État crée la Datar pour mener à bien une politique d'aménagement du territoire, et les ingénieurs des Ponts deviennent les nouveaux patrons de l'urbain. Les infrastructures et les équipements sont minimalistes et standardisés.

L'État, les communes et les associations régulent les grands ensembles et cherchent à mettre en place une société contractualisée, stratifiée et pacifiée, logée dans un habitat normalisé et encadré par des associations relais et des professionnels médiateurs. Si les grands ensembles logent les ouvriers sans logis et les employés mal logés, les exclus sont, eux, logés dans des cités de transit pour pauvres avec une action socio-éducative spécifique. La culture ouvrière évolue avec le passage de l'habitat individuel aux grands ensembles collectifs : les relations sociales s'espacent, et de nouvelles contraintes économiques surgissent ; la vie se resserre autour du logement. Les classes populaires perdent alors un espace de protection et un système informel d'entraide.

La troisième partie part du « Mai 1968 urbain » qui place les habitants au cœur du projet urbain. Une préoccupation grandissante des conditions de vie des migrants dans les bidonvilles, la révolte des usagers contre les appareils de normalisation que sont les équipements, la préoccupation environnementale et les protestations contre des opérations de rénovation qui « déplacent » les résidents marquent un tournant. Certains professionnels de la ville et des élus locaux, Hubert Dubedout et les GAM auto-gestionnaires en tête, tentent alors de mettre en œuvre la participation des habitants à leur cadre de vie. Le nouveau ministre de l'Équipement, Albin Chalandon, consomme la rupture avec les ministres reconstructeurs ; il se méfie des grands ensembles aux ambitions sociales et leur préfère une architec-

ture originale et variée à petite échelle, « à l'horizontale ».

La quatrième partie s'attache à retracer les premiers craquements des banlieues. Dans un contexte de triomphe du marché sur l'État en matière de logements, de dégradation des HLM où se concentrent les populations les plus fragiles et de stigmatisation croissante des immigrés y résidant qui ont remplacé les petites classes moyennes ayant accédé à la propriété, la fin des années 1970 présente des signaux avant-coureurs de la montée des violences urbaines. Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, suivie par les rodéos des Minguettes, de nombreux dispositifs sont mis en place suite à plusieurs rapports : missions locales pour l'emploi des jeunes, Zep, opérations DSQ, conseils communaux de prévention

de la délinquance, Banlieues 89 : tous se révèlent insuffisants pour les transformations économiques et sociales encore non diagnostiquées.

La dernière partie revient sur le contexte de la fin des années 1980 et le début des années 1990 expliquant la crise sociale et urbaine : montée du FN et de l'antiracisme, casse-tête partenarial de la décentralisation, difficultés des maires des communes pauvres à appliquer la politique de la ville. La décentralisation n'a pas favorisé la démocratie locale, les classes moyennes continuent de s'effriter. Ressurgissent alors mal-logés, sans-abris et squatters que l'on pensait disparus. Ce ne sont pas pour autant des exclus, mais des acteurs comme en témoigne leur capacité à se mobiliser dans des mouvements sociaux qui peuvent devenir les moteurs de l'action publique.

UNE SAISON EN BANLIEUE : COURANTS ET PROSPECTIVES DANS LES QUARTIERS POPULAIRES, Adil Jazouli, Paris, éd. Plon, 1995

Une Saison en banlieue est le fruit des quatre premières années de travail de Banlieuescopes, un observatoire indépendant d'évaluation des politiques publiques dans les banlieues, fondé et dirigé par l'auteur de 1990 à 1995. Grâce à l'étude d'initiatives émanant des quartiers et des entretiens menés avec des adolescents et ceux qui travaillent avec eux, il dresse un portrait des quartiers. Un manifeste qui dégage les fractures et points d'appui au sein des familles, entre les jeunes et les institutions, autour des actions collectives des habitants des cités et à propos du service public en banlieue, conclut l'ouvrage.

La première partie est consacrée à 17 ethnographies, situées pour moitié en banlieue parisienne, ainsi que dans les banlieues de Lille, Lyon, Marseille et Nîmes. Les cas choisis sont des exemples d'initiatives, principalement émanant des associations, créées par des habitants de chaque quartier étudié. Elles partent des problèmes du quotidien plutôt que d'un militantisme idéologique et couvrent différents domaines : ces initiatives peuvent être strictement culturelles ou économiques, à caractère social ou tout à la fois. Les actions collectives des habitants se doivent de répondre aux attentes des quartiers, notamment en termes de dégradation urbaine et sociale, et aux logiques propres aux financements publics, ce qui est source de conflits et de ruptures et entraîne une double dépendance des associations.

On peut distinguer trois types d'actions :

- **initiatives portées par des parents**, pour contrer le thème récurrent de leur démission comme cause de la délinquance. Les actions se font en dehors des grandes associations institutionnalisées. Les logiques locales et autonomes sont à l'origine des actions, qui témoignent d'un effort de traitement social, là où les acteurs classiques sont inopérants voire absents. Elles permettent ainsi de créer un lieu de débat et de citoyenneté, de socialiser les revendications. Les actions témoignent, par ailleurs, de la volonté des parents de nouer des relations égalitaires avec les institutions, que ce soit l'école, la police, etc. ;
- **initiatives du fait de jeunes** qui constituent un pôle d'action sociale, culturelle et éducative. Le schéma est, en général, le suivant : suite à un événement grave, de jeunes leaders prennent la

parole. Les pouvoirs publics ouvrent alors le dialogue avec eux et les poussent à se constituer en association, ce qui discrédite les médiations classiques et crée une concurrence avec les professionnels. L'autre facteur de création, plus classique, est le manque d'animation sociale et éducative dans le quartier. Dans les deux cas, travailler dans le quartier permet d'allier utilité sociale et collective et insertion professionnelle individuelle ;

- **politiques**. Pour certaines de ces initiatives, l'étape suivante est le passage au politique, afin de peser plus en mettant à profit le capital social accumulé et espérer moderniser par le bas le système politique.

La deuxième partie est consacrée aux entretiens réalisés avec des jeunes de 10 à 16 ans à propos de leurs représentations de l'avenir, de la famille ou de l'école. Leur conscience précoce de leur environnement (chômage, drogue, etc.) leur fait porter un jugement sévère sur le monde des adultes et les règles de la société qui leur paraissent arbitraires et inégalitaires. Leur conscience d'être mis à l'écart produit une sorte de légitimation des comportements déviants par rapport à une norme sociale perçue comme non légitime. Ils ont globalement une vision pessimiste, voire cynique, de leur avenir et développent ressentiment et colère. Le mensonge devient une attitude et un mode de gestion aux autres, notamment avec leurs parents, pour préserver leur indépendance et pouvoir vivre leur vie dans le quartier. Il devient l'espace de l'autonomie adolescente par rapport au monde des adultes. Le système éducatif est surinvesti : lieu d'intégration sociale et culturelle, l'école est leur meilleure chance pour accéder à un autre avenir. Rater sa scolarité, c'est rater son entrée dans la vie ; ils en veulent à l'école quand ils sont mis dans des voies de garage. L'école cristallise l'espoir déçu d'une réussite et la cause de l'échec. Elle provoque chez de nombreux préadolescents, pourtant respectueux de leur environnement, un manque de respect pour leurs enseignants, qu'ils peuvent insulter voire agresser. Néanmoins, ils attendent d'eux écoute, patience, respect et une certaine autorité. Injustices et discriminations peuvent aussi être le fait des enseignants. Dans ce contexte, la famille reste un élément important et

l'un des rares repères stables, malgré de nombreux conflits sur la façon dont les interdits sont fixés par les parents et rarement expliqués.

Quant aux adultes, chaque corporation professionnelle rejette son impuissance sur l'incompétence des autres. Un fort sentiment d'abandon et d'isolement se manifeste. Ils manquent d'une image claire de cette tranche d'âge et oscillent entre une vision où les préadolescents n'ont pas de problèmes, sauf pour un noyau dur, et l'incompréhension d'une violence apparemment sans objet. Ils éprouvent une certaine difficulté à définir les règles et les normes à partir desquelles négocier avec les jeunes, en attente d'une certaine autorité.

L'ouvrage se clôt sur un manifeste qui met en avant les éléments suivants.

1. Malgré les déchirures personnelles et collectives des parents et des enfants et l'instauration de rapports toujours plus instrumentaux, dépendants et agressifs avec les institutions publiques et leurs agents sur le terrain, la famille reste un lien essentiel. Les exemples montrent des parents s'impliquant de plus en plus dans la vie de la cité, via des actions récréatives ou éducatives, souvent portées par les femmes et les grandes sœurs, ainsi que la renaissance de mouvements de solidarité interethnique et intergénérationnelle.

2. S'il y a un rapport conflictuel, voire d'évitement et de mépris, des jeunes en situation de précarité envers les structures d'insertion et s'ils développent

à la place une logique de débrouille individuelle, par le travail au noir ou la délinquance, les liens entre jeunes et institutions peuvent se renouer quand les professionnels répondent aux attentes des premiers en les écoutant et en adaptant les règles.

3. Quant aux services publics, la logique de repli sur soi comme protection des agents et la multiplication des acteurs professionnels ont créé une certaine distance et cacophonie pour les usagers. Cependant, les fortes convictions de certains professionnels et le développement d'un réel partenariat d'action entre les différents secteurs de l'action publique viennent renverser cette tendance.

Enfin, l'auteur distingue trois moments de l'action collective. Tout d'abord, les associations d'adultes créées dans les années 1970 et 1980 autour des problèmes de logement, des relations interethniques et intergénérationnelles, du sport, de la culture, etc. Elles en sont porteuses de vitesse au début des années 1990, car elles manquent de moyens et de renouvellement et sont en rupture avec les jeunes. On trouve ensuite les associations de jeunes créées pendant les années 1980 à la suite de mobilisations collectives et qui ont investi les champs de l'action sociale et de l'animation. La logique d'autonomie a cédé le pas à l'intégration à l'action publique pour les associations qui ont survécu. Enfin, les années 1990 marquent l'émergence d'associations culturelles ou communautaires imprégnées d'idéologie religieuse, qui deviennent le lieu d'une reconstruction de l'estime de soi par le don de soi des bénévoles.

EN MARGE DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ. CES QUARTIERS DONT ON PARLE, *Collectif*, éd. de l'Aube, 1997*

Initiative conjointe du PIR-Villes, du CNRS, de la Délégation interministérielle à la Ville, de la Caisse nationale d'allocations familiales, du Plan urbain au ministère de l'Équipement et de l'Insee, l'ouvrage s'offre de procéder à un diagnostic sur la situation et les besoins des quartiers ; il s'attarde notamment sur la question d'un éventuel « effet de quartier ». Les données du recensement de l'Insee et de l'enquête Insee de 1994 sur les conditions de vie des ménages ont servi de point de départ. Elles ont été complétées par le travail de sociologues, politologues et d'anthropologues sur les sept quartiers sur lesquels se penche plus particulièrement l'ouvrage.

L'ouvrage se centre sur sept études de cas de sites en dispositif Développement social des quartiers (DSQ). Deux sont situés en région parisienne : la cité des 4000 à La Courneuve et le Val-d'Argent à Argenteuil ; les autres se trouvent dans différentes métropoles : les Hauts-de-Garonne à Bordeaux, le Mirail à Toulouse, les quartiers Nord de Marseille et Lille-Sud et Lens-Liévin. Chaque quartier est décrit dans ces caractéristiques sociodémographiques, socioprofessionnelles, ses formes d'habitat et sa configuration géographique.

Les quartiers en DSQ présentent certaines caractéristiques sociodémographiques communes. On y trouve une surreprésentation des familles nombreuses, des familles monoparentales, des populations immigrées, des jeunes, des ouvriers et des chômeurs. Ceci ne doit pas cacher la grande hétérogénéité entre les quartiers et au sein même des quartiers, qu'elle concerne la pluralité des formes d'habitat (habitat social, quartiers centraux d'habitat ancien, quartiers pavillonnaires, anciennes cités ouvrières), des structures démographiques et familiales ou encore de leur composition socioprofessionnelle (ouvriers et employés du secteur public, ouvriers non qualifiés, indépendants, cols blancs d'entreprise, etc.). Les quartiers en DSQ sont affectés différemment pas des formes multiples de pauvreté : conditions du logement, précarité et condition de travail, absence de relations de sociabilité, état de santé, faible insertion culturelle, etc.

Les chercheurs s'interrogent sur un éventuel « effet de quartier », c'est-à-dire qu'ils cherchent à savoir si la ségrégation spatiale – du fait d'un mauvais accès à l'emploi, à la présence d'une culture particulière ou de

discriminations à l'embauche – a un effet social. Leur réponse est que l'origine ethnique des habitants, combinée au niveau de diplôme ou au taux de chômage de la zone habitée, prévaut sur l'effet adresse. Ce n'est pas tant le cadre de vie en soi qui pose problème, mais le fait que les individus soient confrontés à la crise économique et dépendent des dispositifs de la protection sociale pour obtenir des ressources. Ils ressentent alors un sentiment de chute, de dégradation sociale. L'environnement collectif trop semblable du quartier, ainsi que son image négative, sa « mauvaise réputation » véhiculée par les non-résidents et les médias viennent renforcer ce sentiment. La délinquance, la violence, la drogue ou la dégradation du cadre bâti surdéterminent les représentations du quartier. On renvoie alors le stigmate sur son voisin, dont on cherche à se démarquer.

Les habitants aspirent, avant tout, à la « normalité ». Les modes de socialisation changent et de nouveaux processus identitaires apparaissent, qui font des problèmes du quotidien une responsabilité individuelle et personnelle. Ce ne sont ni l'anomie ni l'enclavement qui caractérisent ces quartiers, mais la capacité de leurs résidents, en mobilisant des ressources matérielles diverses, de résister aux conditions qui leur sont faites. Les recherches contredisent, en partie, l'idée de relégation et donnent des exemples de trajectoires ascendantes, qu'elles soient entrepreneuriales – comme on en trouve chez les populations d'origine immigrée qui ont maintenus des liens avec le pays ou la famille élargie – ou plus liés aux emplois récemment créés par les dispositifs de la politique de la ville.

Chaque quartier est analysé et permet de mettre en lumière différents processus sociologiques.

Les Hauts-de-Garonne, à Bordeaux, illustreraient le passage d'une partie de sa population des classes populaires aux « classes moyennes paupérisées ». Celles-ci adhèrent aux modèles culturels des classes moyennes ; elles ont un degré d'intégration et de stabilité qui justifie leur appartenance aux classes moyennes, mais souffrent d'un sentiment de chute, de pauvreté relative et de la mauvaise réputation de la cité où elles habitent. Elles sont prolétarisées, n'ont plus l'impression de pouvoir progresser socialement et, face à leur dépendance à l'aide sociale, elles cherchent à construire leur autonomie et à préserver l'espace privé,

la famille représentant le rempart à la chute collective. Cette définition de soi bloque la formation d'une culture et d'une identité partagées puisque chacun cherche à se démarquer de son voisin pour résister au stigmatisme collectif, malgré l'attachement qu'ils peuvent avoir pour leur quartier.

Le Mirail, à Toulouse, fournit un autre exemple de conformation morale à la norme des classes moyennes. Cette fois-ci, ce sont les associations ou les régies de quartiers qui sont le lieu de la conformation à une éthique de la civilité. Pour combattre les stigmates, les « aspirants vertueux » s'y coupent de leur culture d'origine en faisant preuve d'une compétence culturelle d'adaptation. Cette configuration particulière des rapports sociaux tourne autour de « nantis » qui rassemblent autour d'eux une sélection d'exclus. Si ce processus est visible car il bénéficie du soutien politique, étant en accord avec des figures et modèles sociaux privilégiés, d'autres rapports sociaux, moins visibles, sont à l'œuvre dans la cité. Commerçants ou étudiants des cités font se croiser différents mondes, via leurs liens familiaux, communautaires, corporatistes et militants et permettent par là-même l'accès à des opportunités d'emploi et à la solidarité.

La Courneuve, banlieue historiquement communiste de Seine-Saint-Denis et à la forte population étrangère dépendante de l'aide sociale, témoigne que les conditions particulières d'existence dans un grand ensemble n'homogénéisent pas les représentations du politique au sein d'une population hétérogène. On constate, néanmoins, une certaine méfiance envers les acteurs du système politique, mais aussi une foi dans le politique. Les formes et fondements de la compétence politique de chacun dépendent de leurs ressources sociales, économiques et culturelles. La xénophobie s'agence de manière différente selon l'orientation et le degré de structuration idéologique des individus, le FN venant renforcer les convictions de gauche des uns ou les faire basculer à l'extrême-droite pour les autres. Enfin, les jeunes issus de l'immigration ont une faible socialisation politique ; ils se détachent de l'héritage tant ouvrier que communiste.

Argenteuil, dans le Val-d'Oise, est une ville qui garde la mémoire d'un passé industriel fait de luttes sociales, de pouvoir municipal et des débuts heureux des grands ensembles, a été dépossédée de cette histoire par les médias. Focalisés sur les macro-événements de 1990 et 1992, ces derniers stigmatisent la ville et grossissent le trait. L'image de la cité est largement le produit d'un regard extérieur qui se donne pour la norme. Il se surimpose au vécu individuel – en butte au chômage, à l'indignité et à l'intériorisation du racisme par les jeunes – et façonne une image de soi dépréciée à

l'extérieur du quartier. Pour dépasser cela, il faut que les habitants puissent s'assumer comme individus et sujets autonomes, une tâche impossible du fait d'un chômage chronique. Face à cela, le groupe permet aux jeunes de vivre ensemble la galère, mais il représente une menace pour les institutions. L'identité islamique, qui combine dans les banlieues social et religion, représente une autre manière de se constituer une identité et de retrouver le respect de soi, mais elle suscite l'incompréhension des autorités locales face au spectre de l'intégrisme.

Les quartiers Nord de Marseille permettent de revenir sur l'effet quartier, qui serait pour essentiellement symbolique. La dramatisation architecturale y contribue : les grands ensembles, standardisés et situés loin de la ville, donnent l'impression qu'ils logent de « l'identique ». L'enquête sociologique est aussi une « circonstance stigmatisante », car elle force les enquêtés à se positionner par rapport au fait d'être issus des cités. Vivre dans la cité expose au stigmatisme, mais ne mène pas nécessairement à son intériorisation. Différentes stratégies apparaissent pour gérer le stigmatisme. Tantôt on cherche à être quelqu'un, en faisant valoir le respect des valeurs de solidarité et de réciprocité de la cité ou par des rituels confirmatifs (comme la négociation des prix au marché) ; tantôt on veut être un quiconque, en cherchant les lieux de l'inattention polie comme les cafés du centre-ville. Ces interactions mobilisent des sentiments identitaires sans stigmatiser.

Lille-Lens montre que si les quartiers ne génèrent pas forcément d'intégration citoyenne (par l'école ou le travail), ils produisent néanmoins différentes formes de solidarités, d'échanges, de participations qui traduisent des modalités d'intégration de proximité. Allant à l'encontre de l'idée d'anomie et d'apathie de ses habitants et de leur enfermement dans le quartier. Ce dernier présente différentes configurations de relations de proximité et de relations amicales, qui ne se limitent pas au quartier. Plutôt que des espaces précarisants, les quartiers sont précarisés, principalement en raison de leur processus de peuplement. La diversité des parcours résidentiels au sein du quartier, liés à différentes stratégies de mobilité sociale intergénérationnelle, confirme la diversité des modes d'habitations et d'usages des quartiers. Que ce soit une étape, un repli provisoire ou un attachement ancien, c'est le produit du hasard, de choix et de nécessité ; il n'est ni totalement subi ni complètement voulu.

* Jean-Wilfried BERTHELOT, Jean-Samuel BORDREUIL, Philippe CHOFFEL, François DUBET, Sophie DUCHESNE, Dominique DUPREZ, Florence HAEGEL, Marie-Christine JAILLET, Laurence JALUZOT, Farhad KHOSROKHAVAR, Raphaël LAURENT, Jean-Luc LE TOCQUEUX, Michèle LECLERC-OLIVE, Bénédicte MACRAKIS, Jacques MARILLONET, Maryse MARPSAT, José MASERO, Michel PERALDI, Michel PINET, François PLATONE, Henri REY, Martial VERONE, Ghislaine VICHERY.

DEMAIN LA VILLE. RAPPORT PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ,

Jean-Pierre Sueur,

Paris, éd. La Documentation française, 1998

Après avoir eu un ministère indépendant de 1990 à 1993, la Ville est rattachée au ministère des Affaires sociales et de la Santé de 1993 à 1995, sous le gouvernement Balladur, puis de celui de l'Aménagement du territoire et de l'Intégration sous les gouvernements d'Alain Juppé de 1995 à 1997. Avec l'arrivée de Lionel Jospin comme Premier ministre, la Ville est rattachée à l'Emploi et la Solidarité. Martine Aubry en est la ministre et commande un rapport à Jean-Pierre Sueur, alors maire d'Orléans. Ce dernier réunit une équipe d'experts et d'acteurs pour réfléchir aux voies et moyens d'une nouvelle politique de la ville.

Le rapport dresse, en premier lieu, un bilan critique. Des vingt années de politique de la ville, l'auteur conclut que ses financements, comme ses résultats, ont été importants mais insuffisants. Les moyens institutionnels sont peu adaptés (le portage de l'État est fragile, et l'intercommunalité est restée inachevée). Malgré les critiques, les contrats de ville sont le seul instrument véritablement structurant de la politique de la ville. Les autres modes de contractualisation (Grands Projets urbains, PACT, etc.) ont été contre-productifs. Par ailleurs, les politiques de zonage (ZUS, ZRU, ZFU) ont contribué à parcelliser et à stigmatiser le territoire. Enfin les évaluations existantes sont trop parcellaires et disjointes. L'auteur pose ensuite les questions structurantes pour les options de la politique de la ville.

Quel objet et quel cadre pour la politique de la ville ?

La géographie prioritaire au cœur de la politique de la ville invite à s'interroger sur son objectif : s'agit-il d'une remise en normes d'un territoire que l'on veut mener vers un certain ordre social ou de l'invention de voies pour une nouvelle équité dans l'accès de chacun à la ville ? L'auteur privilégie une territorialisation par contrats de ville par rapport à une politique de zonage, dont il souhaite sortir progressivement sans pour autant qu'il y ait un désengagement financier de l'État. L'autre question au cœur de cette politique est celle de la discrimination positive. Plutôt qu'un traitement dérogatoire, l'auteur souhaite un rétablissement de l'égalité des habitants devant les services publics, car les quartiers ont moins de pos-

tiers, d'enseignants, de travailleurs sociaux ou de policiers par habitant que le reste de la population française. Les moyens nécessaires à des affectations de personnel ou des investissements de structure devraient être garantis par une loi sur cinq ans pour mener ce rééquilibrage.

À quel niveau doit-elle être conduite ?

La politique de la ville doit se faire conjointement entre l'État et les collectivités locales. L'État, qui veille à la cohérence entre les secteurs et est garant de la solidarité nationale, doit mobiliser parallèlement les niveaux centraux et déconcentrés. Quant aux « villes », c'est l'agglomération qui est l'échelon pour mener cette politique (et pas seulement la commune ou le quartier). Ceci devrait permettre d'assurer la multipolarité de la ville. À la juxtaposition d'espaces spécialisés, il faut substituer l'interpénétration des pôles (habitat, économique, centre universitaire). C'est pour cela que l'auteur préconise d'inscrire les technopoles au sein de plusieurs pôles et non d'en faire un espace distinct, ainsi que de réintégrer dans les aires urbaines les institutions universitaires et scientifiques. L'agglomération est aussi l'échelon pour des politiques d'emploi ou d'habitat, afin de procéder à un rééquilibrage territorial. Dans le dernier cas, il faudrait lui donner des responsabilités en termes de logement pour rétablir la mixité de l'habitat. Elle devrait aussi gérer la taxe professionnelle, qui a pu causer le mitage urbain de fait de fortes disparités entre des communes mitoyennes. Par ailleurs, la dégradation du paysage urbain aux entrées de ville appelle à un plus grand contrôle de son urbanisme, grâce à une loi. Enfin des « réseaux de villes » permettraient d'assurer la complémentarité des villes.

Comment la traduire institutionnellement ?

La politique de la ville doit passer de la multi-ministérielle à l'inter-ministérielle, avec un ministère de la Ville qui puisse peser dans les arbitrages interministériels, notamment pour le budget, et influencer les politiques sectorielles de son ressort. Le préfet doit être le coordinateur des services déconcentrés et avoir, si nécessaire, un sous-préfet dédié à la politique de la ville.

Quelle place et quelle forme donner à la contrac-

tualisation ?

Un contrat unique de dix ans doit être signé entre l'agglomération et l'État. Il définira les projets structurants en matière d'urbanisme et les grandes orientations pour les dépenses de fonctionnement. Pour l'auteur, ceci permettra d'associer politique de la ville et politiques urbaines qui ont longtemps été séparées. Les actions territorialisées ou sectorielles seraient placées sous l'autorité des maires, pour ce qui relève du niveau communal, et sous celle des élus, désignés par l'agglomération, pour les actions intercommunales. Enfin, il faudrait dissocier structure de financement et structure de pilotage et créer une caisse unique qui regroupe les différents fonds pour parer aux décalages temporels des nombreux financements et de l'absence de fongibilité.

Quelle place pour les habitants ?

La participation doit être assurée par l'institutionnalisation des consultations, le soutien aux associations et la mise en place de structure de codécision.

Les **50 propositions** que l'auteur présente en dernier lieu reprennent une partie des éléments exposés précédemment concernant les buts et modalités de la politique. Elles les complètent par des mesures sectorielles, notamment :

→ préférer l'ambition à la réparation par une poli-

- tique de « construction-démolition », qui réintroduise de la plurifonctionnalité dans les quartiers ;
- mieux prendre en compte le fait urbain par une réforme institutionnelle pour une meilleure représentation électorale des villes et par l'instauration de conseils de quartiers pour assurer une démocratie de proximité, notamment avec les représentants associatifs ;
 - assurer des subventions plus importantes de l'État et des efforts supplémentaires des collectivités, notamment des régions et des départements ;
 - pour les transports, privilégier la multimodalité au « tout automobile », par le développement des transports en commun qui viennent renforcer la continuité et la cohérence urbaine ;
 - pour l'environnement, assurer une plus grande place aux espaces verts ;
 - pour l'insécurité, adapter les effectifs et les moyens de la police et créer des maisons de justice du droit de proximité pour traiter les délits et les incivilités des mineurs ;
 - pour l'emploi, généraliser les Plans locaux d'insertion par l'économique, inciter les groupements d'employeurs à participer à des opérations d'insertion et de développement de l'entreprise et utiliser prioritairement des contrats en entreprise ;
 - pour la santé, garantir une unité de lieu et un meilleur accès aux soins.

INTELLIGENCE DES BANLIEUES, Liane Mozère, Michel Peraldi, Henri Rey, éd. de L'Aube, 1999

Intelligence des banlieues résulte d'un appel d'offres du Plan urbain pour étudier les modalités d'organisation de la vie sociale des quartiers, sur les modalités du vivre et du faire ensemble en banlieue. Il réunit les synthèses des travaux de 14 équipes de recherche et embrasse une variété de sujets, partant toujours du terrain : trajectoire d'une famille d'immigrés, évolution de quartiers marqués par la présence d'usines automobiles, effervescence associative, rapports aux guichets, présence d'acteurs religieux, etc. De ces contributions découlent trois axes d'analyse.

Liane Mozère s'attache à étudier la dynamique entre territorialisation – l'ancrage dans le quartier – et déterritorialisation des quartiers, c'est-à-dire les liens sociaux. Ces derniers contribuent à rattacher le territoire à des espaces qui lui sont extérieurs, pour remettre en question l'idée d'enclavement des quartiers. Le territoire est une construction sociale, qui ne préexiste pas à l'établissement de relations sociales : il est relationnel et organisé par les usages et les représentations. Pour les résidents, le quartier fait office d'abri, de refuge d'autant plus qu'ils sont confrontés à des difficultés économiques et sociales. C'est là où se déroulent les socialités de proximité ; c'est un espace d'interconnaissance, un lieu d'attachement autant que d'aliénation. C'est aussi un espace partagé, dont il faut définir les modalités du partage, ce qui engendre controverses et négociations. Les associations participent à cette médiation et aident à instituer les règles du partage. Cependant, cet espace n'est ni isolé ni autonome, mais il s'articule à un ensemble territorial plus vaste. Le quartier est « en prise » avec d'autres agencements et se connecte sur l'ailleurs : l'engagement associatif permet la déterritorialisation, grâce à des réseaux extraterritoriaux, de même que la présence et l'action d'acteurs extérieurs au quartier qui importent d'autres usages (guichetiers, travailleurs sociaux, action des associations catholiques, etc.). Ceci permet au quartier de sortir de ses propres repères identitaires. La déterritorialisation se fait aussi par l'acculturation à l'urbanité, c'est-à-dire un savoir-être avec les étrangers, par exemple par les sociabilités sportives, par la connexion à l'ailleurs pour les familles étrangères ou en rendant le territoire transportable, via des festivals.

Michel Peraldi revient sur la vie publique des quar-

tiers. Les associations, très nombreuses, sont un lieu de collaboration entre habitants et « visiteurs », qui va au-delà d'une simple relation dominés-dominants. Ce tissu associatif s'articule aux dispositifs institutionnels présents dans le quartier et se positionne dans le sillage des grands équipements. Cette imbrication prend des formes complexes : certaines associations suivent un modèle d'intégration partenariale aux institutions gestionnaires mais perdent alors une capacité à « politiser » les problèmes de la cité ; d'autres ont été intégrées à la gestion ou au fonctionnement des équipements ; d'autres encore ont une vocation identitaire et bénéficient de l'aide des dispositifs de développement social urbain. Ces associations permettent d'accéder à des labels, des emplois précaires, mais surtout à des réseaux, de la notoriété et de l'influence. Elles sont portées par des jeunes étudiants issus des pays d'émigration qui allient ainsi promotion sociale et inscription solidaire dans la « communauté », et dont les formes d'emploi au sein des associations se rapprochent de celles des « visiteurs », professionnels de l'action sociale. Les jeunes de la rue cherchent la réussite par d'autres voies, entrepreneuriales ou commerciales, licites ou non. Leur passage à l'acte est une forme de rejet de l'encadrement institutionnel, et la logique de l'honneur de la rue, faite d'exploits personnels et de bravades, s'oppose à la logique associative de la conformation aux normes des classes moyennes.

Henri Rey interroge les formes de citoyenneté dans les quartiers. Il observe que la participation de leurs habitants à la communauté politique ne se différencie pas sensiblement de ce qu'elle est ailleurs. Tout d'abord par le vote. Il s'y caractérise par un plus haut niveau d'abstention et de vote protestataire, une variation considérable des bilans électoraux selon les quartiers et une réduction progressive des écarts entre le vote dans les quartiers et ailleurs. La nature des consultations, les facteurs politiques locaux, la nature de l'environnement urbain et du tissu social du quartier sont parmi les facteurs qui peuvent expliquer les variations. Cette crise de la représentation politique s'explique par l'inadéquation des modes de représentation. L'absence du droit de vote aux élections locales des résidents étrangers non européens, l'ambiguïté entretenue entre représentation communautaire et citoyenneté et les propriétés

sociales du personnel politique local – rarement originaires des quartiers – suscitent autant de difficultés. Au-delà d'une définition juridique, la citoyenneté s'étend aux pratiques collectives mais pose alors la question du critère : qu'est-ce qui sépare les pratiques citoyennes des pratiques de visibilité ? Tout d'abord, la prise en compte du référent politique. Un autre critère est l'appropriation par les habitants de

la structuration du quartier menée par les aménageurs et les pouvoirs locaux. Cette appropriation a pour cadre privilégié d'expression l'association. On peut néanmoins renvoyer le soutien apporté au tissu associatif par les pouvoirs locaux à leur souci implicite de cantonner les mouvements collectifs et la fameuse « participation » dans l'expression sociale, sans entrée directe sur la scène politique locale.

FAIRE SOCIÉTÉ : LA POLITIQUE DE LA VILLE AUX ÉTATS-UNIS ET EN FRANCE,

Jacques Donzelot, avec Anne Wyvekens
et Catherine Mevel,
Paris, éd. du Seuil, 2003

Les violences urbaines, que connaît la France depuis les années 1980, seraient pour certains la résurgence de la question sociale, soit la tension entre la souveraineté politique du peuple et son assujettissement dans les rapports de production à une minorité de privilégiés. Pour les auteurs, la situation française se comprend mieux en établissant une comparaison avec la situation des villes américaines que par la filiation historique avec les émeutes urbaines françaises du XIX^e siècle. Ces dernières résultaient de l'irruption d'une majorité pauvre dans la ville, où vivait une minorité riche, et non de l'éloignement d'une majorité aisée des lieux de vie d'une minorité pauvre et concentrée spatialement. Aux conflits entre bourgeois, prolétaires et petit-bourgeois du XIX^e siècle a succédé l'entre-soi des gagnants, des oubliés et des exclus de la mondialisation. Les transformations économiques et sociales de la seconde moitié du XX^e siècle ont conduit à l'effritement du statut protecteur du salariat. La fin de l'interdépendance des classes a diminué l'obligation de solidarité envers les plus fragilisés tant des classes supérieures, capables de valoriser leur travail dans la dynamique individualiste de la mondialisation, que des oubliés craignant de s'appauvrir. Une logique de séparation est donc à l'œuvre et rappelle, de façon atténuée, la crise urbaine américaine, où les inner cities se sont transformés en ghettos réservés aux minorités ethniques, désertés par les blancs. Selon la vision française, la situation des villes américaines serait le fruit d'une absence de politique sociale, comme la France l'a menée depuis la fin du XIX^e siècle. Le livre compare les réponses apportées de part et d'autre à cette crise urbaine.

La première partie traite du versant urbain. La réponse apportée à la fracture sociale, c'est-à-dire à la déqualification des lieux où se concentrent la pauvreté et le souci de s'en éloigner pour ceux qui le peuvent, diffère dans les deux pays. Aux États-Unis, l'option *people* a été privilégiée, c'est-à-dire de favoriser la mobilité des habitants des ghettos. Il s'agit de les aider à franchir les barrières raciales et sociales pour qu'ils accèdent à de meilleures possibilités d'emploi, de logement, de scolarité et pour qu'ils rejoignent le mainstream. Le rêve américain est celui de la société en tant que mode de

vie. Dans les années 1960, les programmes de « guerre contre la pauvreté » et de rénovation urbaine (*model cities*) cherchent à traiter les lieux avant de se réorienter vers des programmes de sortie des ghettos par une politique, essentiellement juridique, d'affirmative action. La dérive urbaine et sociale des inner cities dans les années 1970 réoriente la politique vers une *people place-based strategy*, soit la mobilisation des résidents pour les inciter à changer eux-mêmes leur quartier, en restaurant les liens de confiance, avant qu'ils ne puissent le quitter.

En France, l'option « place » prévaut. Comme la déqualification du territoire porterait préjudice à ses habitants, on traite les quartiers en apportant des ressources qui contrebalancent leur appauvrissement. Il faut construire la ville comme un espace commun et dissoudre les liens trop prégnants de la communauté en luttant contre « l'ethnisation des banlieues ». À ses débuts, la politique de développement social des quartiers a mis l'accent sur le développement des capacités individuelles et collectives des habitants, en valorisant leur capacité à créer une dynamique propre au quartier. Elle s'est rapidement transformée en pratique ordinaire de subventions des communes avec des cités d'habitat social. Les émeutes des années 1990 poussent les politiques à refaire la ville sur place, par une discrimination positive territoriale, destinée à compenser les déficits en matière de qualité des services et d'offres d'emploi et par une politique volontaire de mixité sociale, pour prévenir la ségrégation urbaine. Ainsi, si la communauté est supérieure au territoire et se l'approprie aux États-Unis, en France le territoire prévaut la communauté, et seul l'État peut agir dessus.

La deuxième partie traite du versant social et du choix politique entre communauté et citoyenneté. Elle compare l'utilisation de la participation des habitants par les Community development corporations (CDC) de Boston, entreprises privées à but non lucratif qui se sont substituées au public housine (les HLM) et par le dispositif de développement social urbain à Marseille, action publique qui œuvre à la réhabilitation des grands ensembles. La participation communautaire américaine permet

de construire un pouvoir. Les CDC sont un moyen de reconstruire les communautés désintégrées suite au départ des élites des ghettos. Leur action se caractérise par les notions de *bottom up*, où la construction du pouvoir passe par les initiatives des habitants ; de *Community building*, où l'établissement de liens privilégiés entre les habitants du quartier sert à peser sur les élus, sur les milieux d'affaires pour obtenir de meilleurs services, de meilleures chances pour le quartier ; d'*empowerment*, où l'éventail élargi de choix de chaque habitant lui permet de sortir de la dépendance en ayant conquis plus de pouvoir sur lui-même.

La participation « citoyenne » française est l'accomplissement d'un devoir, celui de participer civiquement à l'effort d'amélioration de sa condition. Le républicanisme français – vu comme un processus d'émancipation de chacun par rapport à sa condition ethnique, destiné à les mettre au même plan que les autres citoyens – utilise le « communautarisme anglo-saxon » comme repoussoir. C'est cependant l'État qui a l'initiative et construit un pouvoir spécifique sur les habitants. La vie associative vient combler le vide social apparu depuis que le travail de masse a perdu sa fonction de socialisation ; elle doit faciliter le travail des agents dans la perspective d'une meilleure administration des territoires. La participation revient à faire des habitants des adjoints des services, non à leur procurer un certain pouvoir, ni à les faire sortir de leur dépendance, mais elle les enjoint à profiter de l'aide dont ils bénéficient pour découvrir leur utilité sociale. Ainsi, dans le cas américain, la relation entre la communauté et la citoyenneté est conjonctive : les CDC sont une étape intermédiaire entre l'ethnie et la citoyenneté. Ils jouent le rôle de rassembleur d'une « communauté existentielle » qui prend appui sur la base que constituent les groupements ethniques et religieux pour œuvrer à l'intérêt commun à tous. Ils se reposent pour cela sur un fonctionnement démocratique, qui comprend une représentation équitable, la responsabilité des dirigeants et la définition d'un bien commun par le débat. Dans le cas français, la relation est disjonctive : la citoyenneté se fait au prix de l'écrasement des communautés. Le développement social urbain comme méthode ignore les communautés ethniques ou religieuses par principe républicain.

La troisième partie porte le versant de la sécurité et compare, cette fois-ci, la relation entre répression et prévention par le *Community policing* à Chicago et les politiques menées en Seine-Saint-Denis. Depuis les années 1980, les États-Unis d'Amérique ont inventé une nouvelle méthode de prévention, le *Community policing*. Son point de départ est la doctrine des carreaux cassés, qui invite à une plus grande vigilance commune du territoire pour un meilleur contrôle social (le fait de ne pas réparer les carreaux cassés enverrait

un message implicite du manque d'emprise des parents sur les enfants), mais qui resterait inefficace sans une coopération avec la police. La population s'organise donc pour former une force capable de contraindre la police à prendre en compte la petite délinquance qui les affecte et, en retour, elle lui rend compte de son travail. Le *Community policing* permet ainsi de restaurer le sens de responsabilité de chacun et sa confiance dans la communauté, d'autant plus qu'il établit une relation égalitaire entre les habitants et la police. La France avait privilégié la prévention sociale avant de céder le pas à la demande sécuritaire, concrétisée par le passage des conseils communaux de prévention de la délinquance aux contrats locaux de sécurité, créés en 1997, avec notamment l'instauration d'une police de proximité. C'est moins l'abandon des lieux par les habitants que l'on cherche à pallier que l'abandon des habitants par les services et les institutions. La police n'intervient que quand toutes les autres institutions ont échoué et doit restaurer leurs conditions de fonctionnement. Le rapprochement de la police avec les habitants sert avant tout à combler un vide entre ceux-ci et les institutions, à restaurer le lien social et non à faire converger les forces vers un même problème. Les politiques locales de sécurité de la France et des États-Unis n'évoluent donc pas dans le même sens : dans le cas américain, il s'agit d'élever le niveau de défense propre à la population contre le crime ; dans le cas français, d'en empêcher l'apparition.

Au fondement de ces différentes politiques se situe le contrat social fondé sur deux traditions sociopolitiques différentes. Aux États-Unis, la confiance est au cœur du contrat social. La communauté se place au service d'un objectif civique : on fait d'abord confiance aux individus, puis on leur apprend à se faire mutuellement confiance avant qu'ils ne reprennent confiance en eux par l'appui de tous. Cette communauté civique permet de lutter contre la dégradation des *inner cities* et, en cas de succès, d'endiguer le sentiment d'insécurité et de retenir les classes moyennes. En France, c'est le consentement dans l'autorité des institutions, leur encadrement et leur moralisation qui est le fondement du contrat social. Si le modèle français convenait à une société industrielle à la structure pyramidale et aux dispositifs encadrant la société, celui américain correspond mieux à celui d'une société post-fordiste, à la structure en réseau et qui valorise les individus et leurs dispositions. La France doit donc réinstaurer une logique de confiance entre les individus. Pour la politique de la ville, cela signifie recréer de l'équité dans l'accès à l'emploi en réapprenant à faire confiance aux individus issus des quartiers. Cela signifie aussi de valoriser la participation en prenant en compte les ressources propres des populations immigrées pour résoudre leurs difficultés, qui en se faisant confiance entre elles pourront construire un pouvoir.

ÉMEUTES URBAINES ET PROTESTATIONS : UNE SINGULARITÉ FRANÇAISE,

Hugues Lagrange et Marco Oberti (dir.),
Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2006

À quelques mois d'intervalles, se sont déroulés les émeutes de 2005, déclenchées par la mort de deux jeunes en Seine-Saint-Denis avant de se propager au reste de la France, et les mouvements étudiants et lycéens contre le Contrat première embauche (CPE). Quelle articulation peut-on voir entre l'exclusion socio-spatiale des familles pauvres et la précarisation des jeunes ? On assiste à une crise sociale et urbaine d'un modèle d'intégration républicain à vocation universaliste qui pose le problème de la justice sociale. Les deux événements ont imposé au cœur du débat social les questions de ségrégation, de précarité, de déclassement mais aussi d'inégalités intergénérationnelles.

Les émeutes témoignent de l'expression d'une relégation et d'un ressentiment qui imbriquent des dimensions sociales (origines populaires), spatiales (cités dégradées et ségréguées) et ethnoraciales (jeunes issus de l'immigration maghrébine et africaine, victimes de discriminations et de racisme). Les émeutes de novembre 2005 se distinguent des émeutes urbaines précédentes des années 1980 et 1990 non seulement par leur extension à toute la France et leur durée, mais aussi par leur signification sociale et politique. Elles sont distinctes sur le plan géographique et concernent d'autres quartiers. Ce ne furent pas les « banlieues de l'islam », selon l'expression de Gilles Keppel, qui eurent le rôle central, mais les quartiers en région parisienne et dans le reste de la France concentrant forte précarité et isolement – majoritairement des ZUS et ZFU, avec un fort chômage des moins de 25 ans. Des quartiers où furent signées les premières conventions de démolition/reconstruction du Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU) et avec une forte présence des grandes familles et des moins de 20 ans, notamment des jeunes d'ascendance africaine noire. Ces émeutes sont menées par des jeunes de 15 à 20 ans issus des quartiers, en rupture scolaire et, pour une minorité, avec un passé judiciaire. Il ne s'agit pas de délinquance d'appropriation ni de violences interpersonnelles, mais d'actions qui donnent de la visibilité à leur colère : voitures et bus brûlés, affrontements avec les CRS et la police, incendies d'écoles, lieux de frustration

et d'inégalités des chances. Les émeutes pointent un manque de reconnaissance, l'existence d'une société multiculturelle qui vit dans le déni de cette réalité, un déficit de participation au sens d'une inclusion institutionnelle et politique des minorités. Il adresse une demande forte à l'État en matière de solidarité, d'égalité des chances, de combat contre les discriminations et qui peine à les voir comme un acteur collectif. Contrairement aux émeutes des années 1980, les nouveaux émeutiers sont isolés politiquement et ont lieu dans un contexte de désengagement civique : ils ne bénéficient ni du soutien associatif de leurs aînés, ni de la gauche, ni des organisations et autorités musulmanes, ni des jeunes du même âge à la meilleure trajectoire scolaire. Ces émeutes témoignent de l'incapacité des structures politiques existantes à agir et à recruter dans les quartiers les plus populaires, comme à représenter les intérêts des populations qui y vivent dans leur diversité.

Parmi les causes des émeutes 2005, on compte le resserrement de l'étau pénal autour des jeunes, surtout mineurs. Face à la montée de la délinquance juvénile, l'attention policière s'est focalisée sur eux depuis les années 1990. De là a découlé une grande conflictualité routinière faite d'outrage et de rébellion, entre la police et les jeunes d'ascendance africaine qui, pour ces faits, subissent des discriminations dans l'ordre des sanctions prononcées par le tribunal. Les carrières déviantes ou délinquantes de tout un ensemble de jeunes hommes ont été des trajectoires de socialisation politique commune par l'épreuve judiciaire, dont ils finissent par acquérir le vocabulaire et les rouages. Se saisissant à leur tour du droit, ils utilisent les plaintes pour violences policières comme arme politique. Le statut judiciaire de ces jeunes (leur statut de « client ») est converti en identité politique (celle de « victime d'injustice »), et l'arène judiciaire est convertie en espace politique. Les édiles politiques confinent à la sphère judiciaire des questions politiques qui menacent de s'inviter sur la scène publique. Ce faisant, ils enferment ces jeunes dans leur identité même, et ils empêchent toute élévation de cette caractéristique en identité politique positive, autre que celle de « racaille ».

Face à la diversité des trajectoires, l'idée d'une communauté d'expériences des jeunes de cité (humiliations, racisme, rupture scolaire) serait cependant à nuancer comme creuset des violences. Si les jeunes d'origine maghrébine et subsaharienne ont des expériences communes, comme celle de la rue comme espace de socialisation pour les jeunes hommes, les configurations et les socialisations familiales diffèrent, comme le rapport à l'école, aux références religieuses et politiques et aux institutions et associations de quartiers. Elles témoignent généralement d'une plus grande intégration des jeunes d'origine maghrébine et de leur plus grand enracinement dans l'espace local, et de plus grandes difficultés d'insertion par l'école et le travail des jeunes d'origine subsaharienne aux réseaux sociables plus limités.

Concernant le CPE, la mobilisation étudiante traduit l'inquiétude que cristallise l'évolution des emplois offerts aux jeunes dotés d'une formation universitaire générale, vers une institutionnalisation de la précarité. Pour les moins diplômés, il n'est pas assorti de moyens en matière de formation et d'accompagnement, qui en feraient une mesure pour l'égalité des chances. Dans un contexte où la cohésion sociale s'avère fragile, c'est la raideur de la réaction politique qui a nourri un mouvement de protestation où se rejoignent un temps, mais sans vraiment s'articuler, la fronde des quartiers de relégation et la protestation des classes moyennes, les jeunes et les adultes. Cependant, le rapport à l'emploi oppose, au sein de la nouvelle génération, les jeunes les moins diplômés, souvent issus des catégories populaires, à ceux qui le sont plus. En outre, au sein des couches populaires, ce clivage

se redouble : les jeunes issus de l'immigration sont l'objet de discriminations spécifiques.

L'école est au cœur des mobilisations contre le CPE et des émeutes de novembre, car elle devient de moins en moins vectrice d'intégration et d'insertion dans le monde du travail. Par son recrutement localisé, l'école reflète le profil social défavorisé de ces quartiers et, parfois, l'accentue. Les mesures pour tenter de maintenir une scolarité de qualité et de lutter contre l'échec scolaire ont eu des effets contradictoires. Les Zep – où les efforts consentis sont trop faibles pour combler les écarts et dont la labellisation a renforcé la stigmatisation des établissements – entraînent un évitement et une augmentation de la ségrégation scolaire. La carte scolaire, malgré l'objectif affiché de mixité, ne fait que valider scolairement la différenciation et les hiérarchies sociales inscrites dans l'espace urbain : elle renforce la protection des plus favorisés et la relégation des plus défavorisés. Non seulement les conditions d'études ne sont pas les mêmes pour toutes les catégories sociales, mais les catégories sociales les plus défavorisées se trouvent doublement pénalisées par la moindre richesse de l'offre scolaire dans les quartiers où elles sont concentrées et par une grande difficulté à en sortir, sous l'effet de leurs faibles ressources sociales et de la carte scolaire, ce qui remet en question une politique éducative se basant sur la méritocratie. L'école perd ainsi de sa crédibilité en étant de moins en moins perçue comme une voie privilégiée d'opportunités sociales et, de plus en plus, comme un rouage d'une relégation. Même ceux qui jouent le jeu, au prix de sacrifices et d'efforts, peinent au bout du compte à en obtenir des bénéfices en termes d'intégration sociale.

SORTIR DES BANLIEUES : POUR EN FINIR AVEC LA TYRANNIE DES TERRITOIRES,

Sophie Body-Gendrot et Catherine Withol de Wenden,
Paris, éd. Autrement, 2007

Sortir des banlieues se penche sur l'histoire des banlieues par la sédentarisation des populations immigrées et de la politique de la ville pour appréhender les violences urbaines de 2005. L'ouvrage veut rendre compte de la « tyrannie des territoires », de ces politiques qui incitent à rester sur place des populations qui ont la mobilité pour idéal et où la valorisation de la citoyenneté de voisinage les isolent des autres citoyens et d'autres enjeux. Pour casser la spirale d'exclusion, il faut promouvoir la mixité sociale, la diversité culturelle et la mobilité géographique ainsi que changer de discours pour valoriser le positif.

Catherine Withol de Wenden retrace l'histoire des banlieues et de la sédentarisation des populations immigrées et en distingue trois phases.

1. La première, de 1974 à 1983 s'ouvre sur l'arrêt de l'immigration de travail et s'achève sur la Marche pour l'égalité de décembre 1983. Au début des années 1970, les immigrés quittent foyers de travailleurs et bidonvilles pour être relogés dans les HLM laissés vacants par l'accession à la propriété des petites classes moyennes. L'accélération du regroupement familial avec la suspension de l'immigration de travail, en 1974, couplée à la cohabitation avec des ouvriers français âgés en voie de désocialisation, transforme ces grands ensembles en enclave. L'installation durable des immigrés fait émerger la voix de la « seconde génération », au début des années 1980. Face aux « galères » et aux discriminations, elle peine à trouver leur place dans la société française et militent pour l'égalité des droits. C'est l'émergence d'une « identité beur », qui se manifeste dans des mouvements associatifs et dans la dynamique créée par la marche de 1983. On assiste parallèlement au militantisme des étrangers qui se mettent en grève dans l'industrie ou dans les foyers et réclament, notamment, l'égalité des droits sociaux et syndicaux dans l'entreprise, la représentation politique locale ou la régularisation des sans-papiers.

2. 1984 marque le début de la deuxième phase avec la conquête de la carte de résident de dix ans, basée sur le séjour antérieur (et non l'emploi). Pendant cette période, les grands ensembles

deviennent « la banlieue ». Celle-ci est « indissociable d'une culture jeune, métissée, intégrée culturellement mais pas économiquement » sur laquelle plane la suspicion de former les nouvelles classes « dangereuses ». La lutte des classes fait place à une barrière ethnique. La banlieue devient alors un sujet de débats et un terrain d'action pour de nombreux protagonistes qui offrent des resocialisations communautaires – associations civiques, religieux musulmans et Front national – face auxquels les pouvoirs publics se montrent hésitants. La réponse politique aux violences urbaines est alors la transformation des rapports sociaux par la participation via la démocratie locale et la transformation de la forme urbaine. À l'effervescence de l'expression civique des jeunes au sein du mouvement « beur » de la seconde moitié des années 1980, qui affirme leur volonté de faire partie de la société française, succède leur déclin au début des années 1990 face au manque de financements et du désintérêt tant de l'État que des plus jeunes générations. L'islam devient de plus en plus visible durant cette période, notamment dans les médias qui en véhiculent une image inquiétante, et s'ancre dans le quotidien des banlieues par les associations culturelles. L'islamisme radical devient une menace réelle avec les attentats terroristes de 1995, qui signent la fin de cette période.

3. La troisième phase, de 1996 à 2006, est celle du syndrome sécuritaire. Les politiques publiques se font incertaines dans la lutte contre les discriminations policières ou dans le travail. Elles procèdent à un affichage « ethnique » où les personnes issues de l'immigration recrutées au Gouvernement se voient rarement confiées des responsabilités hors des questions des banlieues et de l'intégration. L'amalgame entre délinquance, islamisme et banlieue devient monnaie courante et Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, lance une politique sécuritaire. La crise de novembre 2005 témoigne tant de la solidarité des jeunes avec les victimes que d'une crise générationnelle et sociale, et non de revendications islamistes. La politique de la ville a maintenu les résidents des banlieues dans leur habitat qu'ils souhaitaient quitter par l'école ou la mobilité rési-

dentielle. Elle a eu pour résultat une « spirale de relégation combinant ethnicisation et paupérisation ». Les générations issues de l'immigration se sentent françaises, avec certaines particularités dans leurs attitudes politiques et sociales. Elles cherchent à échapper à une identité collective plaquée sur elles, mais à laquelle elles ne s'identifient en se projetant dans un destin individuel. Les événements de 2005 ne viennent donc pas contester la République ; elles témoignent d'un désir d'y entrer et non d'être maintenu à ses portes.

Sophie Body-Gendrot retrace trente ans de politique de la ville. Elle détaille l'évolution des dispositifs au gré de l'alternance gauche/droite, des changements de gouvernement et des désordres urbains, qu'elle divise en six périodes :

→ **de 1977 à 1984** sont posés les fondements de la politique de la ville. Divers rapports (Dubedout, Schwartz, Bonnemaïson) permettent de créer des dispositifs gouvernementaux pour l'habitat, l'insertion dans le marché du travail (missions locales), l'éducation (Zep), la prévention (Conseils communaux de prévention de la délinquance) pour lutter contre la ségrégation des quartiers ;

→ **de 1984 à 1987**, la période correspond à l'accélération de la politique de la ville par la contractualisation comme moyen privilégié de la mise en œuvre du développement social des quartiers pour adapter localement les normes centrales ;

→ **de 1988 à 1992**, la politique de la ville devient « l'action majeure du temps qui vient ». On change d'échelle en passant du quartier à la ville (contrat de ville en 1992) ; on adopte de nouveaux outils dans un effort de coordination centrale (DIV, CIV, CNV) ; on fusionne l'approche de projets architecturaux, des logements et de la prévention de la délinquance.

Les violences de Vaulx-en-Velin en 1990 mènent à la création d'une unité de commandement, le ministère de la Ville. De 400 quartiers en 1990, on passe à 750 communes et 1 300 quartiers en 1994. Plusieurs lois-cadres, dont la loi d'orientation pour la ville (LOV) de 1991, permettent une meilleure concertation des actions ;

→ **de 1993 à 1996**, le retour de la droite marque le ralentissement de la politique de la ville, malgré

le plan de relance de Simone Veil, ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville. Une politique de zonage et des emplois-ville pour les jeunes sont lancés en 1994. L'enchevêtrement des réseaux de pouvoir et d'influence sur le terrain fait que les préfets choisissent de distribuer les fonds entre toutes les communes plutôt que de les prioriser pour les quartiers en difficulté ;

→ **de 1997 à 2001** la période marque le passage des politiques de prévention aux politiques de sécurité. Face à la montée du sentiment d'insécurité, les quartiers sont stigmatisés et se sentent abandonnés par les autorités. Le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, lance les contrats locaux de sécurité. La politique de la ville change d'échelle pour passer à celle des agglomérations ;

→ **de 2002 à 2006**, la politique de la ville est axée sur la cohésion et l'égalité des chances, avec la création de l'Anru, guichet unique pour remodeler les quartiers en difficulté et obtenir des subventions. Les désordres de 2005 ne constituent pas pour l'auteur des émeutes, car elles n'ont ni porte-parole ni coordination ni dialogue avec les autorités.

Les Gouvernements sociaux-démocrates successifs ont défendu une politique de prévention sociale, sans y mettre les moyens ni les ressources suffisants. Elle est insuffisamment évaluée et perdure en dépit des échecs. Il faut libérer la capacité d'initiative des citoyens et impliquer la société dans son ensemble. Il importe de continuer à désenclaver les quartiers, y créer des institutions, des services et des commerces attractifs pour qu'il y ait une rencontre de classes sociales et de quartiers différents, y créer des écoles d'excellence, favoriser les concertations dans les projets communs, aider les familles et les femmes migrantes.

L'ouvrage est complété par une annexe sur le profil de zones urbaines sensibles, les acteurs et les moyens de la politique de la ville. Il comporte également sept parcours individuels retraçant des trajectoires professionnelles, leur construction et crise identitaire, leurs relations familiales et leur confrontation au racisme.

PARIAS URBAINS. GHETTO, BANLIEUES, ÉTAT,

Loïc Wacquant,

Paris, éd. La Découverte, 2007

Basé sur une série de recherches qualitatives et quantitatives menées entre 1987 et 1992 à Chicago et à La Courneuve, l'ouvrage cherche à récuser la lecture faite alors d'une prétendue *underclass* américaine qui voit les problèmes des ghettos comme issus de comportements individuels ou d'une culture déviante. L'auteur s'attache dans un premier temps à comprendre la transformation de la « ceinture noire » états-unienne (ce qu'il reste du ghetto noir historique des grandes villes américaines du Nord-Est et du Midwest), avant d'en extraire les similitudes et les différences d'avec la « ceinture rouge » française (les modes d'organisation traditionnels des villes ouvrières françaises). Bien que les causes et les symptômes soient similaires et les perceptions parallèles, la décomposition des territoires ouvriers français et l'implosion du ghetto noir obéissent à des dynamiques sociales et spatiales distinctes. Ils renvoient à un rôle de l'État, une citoyenneté et des héritages urbains différents et empêchent de parler d'une « américanisation » des métropoles européennes. Il pointe néanmoins vers la cristallisation d'un processus de marginalisation avancée qui dépasse le ghetto et les banlieues.

Depuis les années 1980, les violences collectives sont réapparues de manière inattendue au sein de sociétés qui se voyaient comme « civilisées et démocratiques ». Elles ont remis en question la croyance dans la résorption tant de la pauvreté que des divisions en classes et ethniques au cours du XX^e siècle. Ces émeutes, menées par des jeunes de classes populaires pluriethniques, seraient mixtes car elles combinent une logique de protestation, tant contre l'injustice ethnique que contre les inégalités sociales et les privations économiques.

Au travers de l'exemple du South Side de Chicago, la première partie s'attache à décrire la transition pendant la seconde moitié du XX^e siècle du ghetto communautaire à l'hyperghetto. Le ghetto communautaire des années 1960 résulte de l'enfermement imposé aux Afro-Américains depuis leur arrivée dans les villes industrielles, au début du XX^e siècle. C'est un espace compact et délimité où les Noirs de toutes les classes étaient consignés et soudés par des organisations spécifiques qu'ils développent et qui se substituaient imparfaitement au

cadre institutionnel national. L'hyper-ghetto de la fin de siècle se caractérise par une double ségrégation de classe et de race : les couches précarisées du prolétariat noir, dépendantes de l'aide sociale et isolées socialement, sont concentrées dans des enclaves territoriales délabrées. Les causes principales de cette transformation proviennent de la précarisation économique et du chômage de longue durée qui touchent ses résidents, de la persistance de la ségrégation raciale résidentielle rigide et de l'entassement des logements sociaux dans les zones noires les plus pauvres, mais également de l'érosion de l'État social et de son désengagement progressif du secteur public ainsi que l'effondrement des institutions publiques dans ces quartiers, notamment l'école. Les conditions matérielles des habitants de l'hyper-ghetto n'ont ainsi cessé d'empirer, malgré la croissance économique de la fin des années 1980. Face à une structure des opportunités fermées, une réponse est celle de la violence, nourrie par la croissance rapide d'une économie criminelle et qui crée un sentiment d'insécurité très prononcé.

La deuxième partie procède à une comparaison de la marginalité en France, en s'appuyant sur la cité des 4000 à La Courneuve et aux États-Unis. Les banlieues françaises ne sont pas le ghetto. Au-delà des similarités du vécu quotidien des habitants, notamment en termes de stigmatisme associé à la résidence dans des lieux enclavés, et de certaines tendances économiques et de démographiques, le niveau de dégradation et d'isolement est bien plus élevé aux États-Unis et résulte de processus différents. Dans la « ceinture noire », la marginalisation s'opère d'abord sur la base de l'appartenance raciale, modulée par classe, et se voit aggravée par des politiques publiques de triage et d'abandon urbains. Dans la « ceinture rouge », la marginalisation est d'abord le produit d'une logique de classe, pour partie redoublée par l'appartenance nationale mais diminuée par l'action de l'État. L'hyper-ghetto est ethniquement et socialement homogène avec un réseau d'organisations propres au groupe, une moindre pénétration de l'État et un retrait des institutions publiques (école, santé, etc.), qui favorisent une fuite vers le secteur privé. Le danger aigu de la violence de rue a généré un climat de terreur qui

a mené à la quasi-disparition de l'espace public. Les banlieues sont des îlots résidentiels, au peuplement socialement hétérogène et pluriethnique, dont l'isolement est mitigé par la présence d'institutions publiques nombreuses (écoles, services médicaux et sociaux, équipements, organismes administratifs, etc.) Ces institutions tissent un filet de protection et accroissent le contrôle social, mais leur manque d'efficacité et de coordination entretient l'apathie et génère des frustrations. Le sentiment d'insécurité y est nourri tant par la délinquance juvénile que par leur environnement architectural. On retrouve la prépondérance respectivement de la race ou de la classe dans les clivages qui organisent les perceptions et les relations au sein de ces espaces. La clé de lecture est l'opposition Noirs/Blancs dans les ghettos alors que, dans les banlieues françaises, c'est celle des jeunes de la cité contre le reste du monde.

Pour l'auteur, nous assisterions à la cristallisation d'un nouveau régime de marginalité urbaine. De nouvelles formes de fermeture excluante ont émergé dans la métropole postfordiste et se traduisent par un refoulement de la classe ouvrière et des catégories ethnoraciales à la marge de l'espace social et physique. Ce phénomène est le produit tant de la polarisation de la société par le bas (multiplication des positions instables maintenues loin des positions intermédiaires et élevées) et par le haut (concentration des richesses et unification des pouvoirs) que du retrait et de la désarticulation de l'État-providence.

Cette nouvelle configuration de la marginalité urbaine présente six propriétés qui la distinguent des formes antérieures de pauvreté urbaine :

→ le salariat, autrefois facteur d'homogénéité et de

secteur, s'est converti en vecteur d'instabilité et d'insécurité par sa flexibilisation et par la détérioration des conditions d'emploi, de rémunération et de protection sociale ;

- elle est de plus en plus déconnectée des fluctuations cycliques de l'économie nationale : les phases d'expansion de l'emploi et des revenus n'ont pas d'impact sur les populations précarisées, la pauvreté n'étant plus cyclique mais persistante ;
- elle se concentre dans les territoires stigmatisés ;
- on assiste à l'aliénation spatiale et la dissolution du lieu, à la perte d'un cadre humanisé, culturellement familier et socialement tamisé, qui conjugue entre-soi et sentiment de sécurité ;
- la perte du soutien collectif informel en cas de chômage ;
- la décomposition de classe entraîne une déconnexion des instruments traditionnels de mobilisation et de représentation et prive les acteurs populaires d'un langage partagé par lequel concevoir un destin collectif.

La réponse étatique au processus de marginalisation avancé a été la criminalisation de la pauvreté par l'expansion et le durcissement des politiques répressives, notamment aux États-Unis. La police sert non seulement à maintenir l'ordre public, mais elle permet d'asseoir ce nouvel ordre social fait de très grandes inégalités et de juguler les turbulences qu'il provoque, en pratiquant la « contention punitive » des pauvres, maintenus dans des quartiers délabrés ou dans des maisons d'arrêt et des prisons. Pour l'auteur, la réponse devrait, au contraire, être la reconstruction de l'État social en créant un droit à la subsistance par le « revenu de base », décorrélé de l'emploi salarié.

GHETTO URBAIN : SÉGRÉGATION, VIOLENCE, PAUVRETÉ EN FRANCE AUJOURD'HUI,

Didier Lapeyronnie,

Paris, éd. Robert Laffont, 2008

Malgré les nombreux travaux qui en réfutent l'utilisation pour la France, Didier Lapeyronnie soutient qu'on assiste bien, à la fin des années 2000, à un phénomène de ghettos dans les banlieues françaises. Il s'appuie sur une recherche qualitative de longue haleine dans la cité d'une ville moyenne de l'Ouest. Le ghetto résulte de l'imbrication de la ségrégation raciale, de la pauvreté, de la relégation sociale et politique, de l'isolement social et de rapports de pouvoir néocoloniaux où les habitants n'ont pas de voix propres ni de capacité à contrôler leur image. Ils se voient définis par le regard et les catégories extérieures des classes dominantes et s'approprient ces représentations négatives, d'autant que le ghetto se construit aussi de l'intérieur. Il est aussi produit par le travail d'adaptation d'une partie de ses habitants à leur isolement et aux conditions sociales, raciales et urbaines qui leur sont faites. Les habitants y fabriquent des modes de vie particuliers, des visions du monde autour de valeurs propres (soit une forme d'organisation sociale) avec, pour éléments centraux, le racisme, le sexisme, la culture de rue des jeunes et les familles, qui leur permettent de faire face aux difficultés sociales et d'affronter les blessures infligées par société. Les habitants de ghetto travaillent collectivement à l'élaboration d'un univers auquel ils tentent d'échapper individuellement et qu'ils espèrent pouvoir quitter. Mais le ghetto ne doit pas occulter la diversité des modes de vie et des trajectoires ni l'ambivalence permanente à son égard.

La première partie de l'ouvrage traite des différentes forces qui construisent le quartier de l'extérieur ainsi que de l'intériorisation par les habitants de ces violences.

Le ghetto est marqué par la relégation, par le divorce entre l'exclusion sociale des habitants – isolés des autres catégories sociales du fait de leurs difficultés matérielles et de leur précarité – et leur assimilation culturelle, leur adhésion à la culture dominante à l'aune de laquelle ils évaluent leur situation, d'où une certaine fatigue et une usure. Les habitants du ghetto dissocient, cependant, la stratification sociale de l'univers moral : pour maintenir leur dignité, ils font des standards moraux une alternative aux définitions économiques de la réussite sociale et de la valeur per-

sonnelle. Cependant, l'affirmation positive personnelle se fait au prix de la dénégation des groupes sociaux inférieurs, surtout de ceux vivant dans le quartier. L'alcool, l'éducation des enfants et l'assistance permettent de se placer sur une échelle de la dignité et de se dégager de la catégorie de « pauvre ». L'espace privé est alors le seul où obtenir une reconnaissance, le travail ne pouvant plus la fournir. Le travail, qui structurerait pour les ouvriers leur perception du monde et de leur propre existence, « s'en va ». La solidarité et le mode vie ouvriers ont laissé place à l'isolement social et à la quasi-absence de la vie collective, d'où une nostalgie chez les ouvriers. Leur rapport au monde du ghetto est ambivalent : il oscille entre repli sur l'espace privé et lutte contre le monde environnant. L'extérieur de la cité, notamment les médias, impose une vision de la cité et la définit par ses manques, par sa mauvaise réputation. Cette identité externe, globale et indifférenciée, est subie par ses habitants qui ne la contrôlent pas. Elle suscite la méfiance de ceux qui sont étrangers au ghetto. Le sentiment d'exil du ghetto et de mise à l'écart des habitants signifie leur incapacité de vivre normalement. Plus que la pauvreté, les stéréotypes médiatiques négatifs sont vécus comme une forme de domination ; la vie des habitants du ghetto est déformée et cachée par ces stéréotypes. Cette image négative devient une expérience commune qui soude les habitants. Face à la méfiance qui les confine à un espace urbain qui leur est propre, apparaissent différentes réactions, et différentes frontières se construisent au sein du ghetto. Un ensemble de jugements moraux permet d'opérer des différenciations entre habitants et de se situer dans le monde social du quartier. Les habitants oscillent ainsi entre un récit positif du quartier – vantant le respect, la solidarité et le bonheur, l'authenticité et l'immédiateté populaires contre l'hypocrisie des catégories supérieures, leur défaut moral et leur égoïsme – et un récit négatif du chacun pour soi. Ils retournent le stigmate vers ceux qu'ils estiment responsables de la dégradation du quartier, notamment les « cas socs », ceux d'entre eux qui admettent leur défaite et collent à leur statut social, dont d'autres essaient tant de se détacher.

La deuxième partie revient sur l'une des caractéristiques du ghetto : la très forte présence des institu-

tions publiques, qui enferment ses habitants dans des normes bureaucratiques.

En premier lieu, l'école est le centre de la vie des familles et leur seul vecteur d'intégration, d'où leurs attentes importantes. La relation des enfants à l'école est ambivalente. L'école est vécue comme un monde étranger et un obstacle à franchir, une institution faite d'arbitraire, de préjugés et d'humiliations qui leur font développer un sentiment d'inutilité, de vulnérabilité et d'inadéquation. Les familles éprouvent néanmoins un certain attachement et se montrent en demande d'attention voire d'une certaine affection. Ensuite, les services sociaux régissent une grande partie de la vie des habitants par leurs normes. Indispensables pour de nombreuses familles, ils engendrent dépendance et sentiment d'inexistence personnelle, qui font naître de l'agressivité à leur rencontre. Le jeu, la pression et la ruse sont utilisés par les habitants pour obtenir leurs droits. Le soutien des services sociaux se fait en échange de la conformité sociale des habitants sans pour autant obtenir d'adhésion véritable aux normes. Quant aux institutions répressives, elles sont absentes pour certains, qui face au sentiment d'insécurité alimenté par les conflits dans le quartier et la délinquance quotidienne, se sentent abandonnés. Pour les autres, elles sont omniprésentes, notamment pour les jeunes hommes, qui vivent la pression quotidienne de la police et de la justice. Aucune de ces institutions n'offre d'intégration ni de mobilité sociale, les contacts relevant en général de l'assistance ou de la répression. Elles sont alors perçues comme des obstacles à la sortie du ghetto ou à l'ascension sociale. Ces obstacles les placent dans une zone grise, qui n'est pas la misère, mais pas la « vraie vie ». La théâtralisation devient alors un mode de contact habituel : chacun n'est pas dans son rôle et tient à le faire sentir. Ces institutions perdent leur légitimité, car les normes qu'elles diffusent n'ont pas de contrepartie, mais apparaissent comme la propriété de ceux qui vivent hors du quartier et les imposent de l'extérieur, comme des instruments d'assujettissement ou de normalisation. S'en suit un sentiment d'abandon et de colonisation.

La troisième partie porte sur la façon dont le quartier se construit de l'intérieur.

La vie dans le ghetto est marquée non seulement par la relégation sociale, mais aussi par le stigmate racial. Le racisme est une expérience récurrente dans l'espace public ou au travail, qu'il s'agisse de regards, de commentaires ou d'insultes. Les habitants développent alors des stratégies d'évitement de certains lieux. Face aux injustices et au rejet, ils partagent deux sentiments : leur absence d'avenir dans une société fermée et l'amertume d'avoir joué le jeu et d'avoir été floué. Du fait de leur intégration culturelle mais de leur

exclusion sociale, les habitants vivent une double marginalisation : ils se sont éloignés de la culture de leurs parents, mais se voient tenus éloignés de la société française sans que l'on leur reconnaisse leurs efforts pour s'intégrer. Les individus se trouvent assignés à une identité négative, celle « d'arabo-musulmans » construite et définie par le regard extérieur mais qu'ils ne peuvent affirmer ou revendiquer positivement. Ceux qui réussissent à s'intégrer, généralement par la voie scolaire et les études – souvent des femmes –, le font au prix d'une rupture avec la cité : ils sont évoqués avec fierté mais suscitent aussi une certaine rancœur, du fait de la distance sociale parcourue.

Le racisme existe au sein du quartier et produit une micro-ségrégation, qu'il s'agisse de tensions internes naissant des conflits d'utilisation de l'espace par différents groupes sociaux et ethniques ou de tensions interethniques. Si les habitants se sentent proches des « classes moyennes blanches », la présence des étrangers est ressentie comme un signe de chute sociale ; leur environnement leur devient étranger. Le racisme, dans ce cas, n'est pas une idéologie, mais une pratique sociale et un mode de construction de soi pour affirmer sa différence ; les insultes ou les actes de violence tiennent l'autre à distance.

Le ghetto est aussi construit sur la complémentarité et l'opposition de la famille et la rue. Toutes deux sont hostiles au monde extérieur et aux institutions. Elles imposent un contrôle étroit de l'univers interne pour préserver l'intégrité émotionnelle de ses membres.

Le ghetto est le produit de deux oppositions :

- l'une **de classe**. C'est celle d'un mode d'éducation populaire, fondé sur l'autorité distante et souvent brutale du père et la proximité de la mère face à des institutions véhiculant d'autres modèles. Les parents cherchent avant tout à éviter les dérives des enfants par la punition, la bonne conduite passe avant la réussite scolaire ;
- l'autre opposition est celle **de race**, celle de trajectoires migratoires qui se heurtent directement à la fermeture institutionnelle et sociale et au racisme français.

La vie difficile du père a valeur d'avertissement, de sacrifice qui crée un ensemble d'obligations et d'attentes pour ses enfants. Pour échapper à l'autorité parentale, les jeunes garçons sont conduits à s'en éloigner tôt et à se créer un monde particulier : celui de la rue, avec son groupe de pairs qui l'isole de sa vie familiale. Ces pairs élaborent un code de la rue, fondé sur des règles qui permettent aux jeunes garçons de construire leur personnalité masculine. Leur morale de l'interconnaissance et de l'honneur se traduit en un ordre social imposé à l'ensemble de la collectivité, notamment grâce à l'embrouille qui solidarise les individus, assure des réputations et donne

l'occasion d'agir. Le ghetto est un monde de liens forts ; il travaille en permanence à renforcer ces liens et à s'isoler de l'extérieur. Le contrôle social s'exerce par les ragots, par un travail de fermeture du quartier, qui sont paradoxalement des vecteurs de sécurité collective et servent de base à une économie souterraine et au trafic de drogue. La vie sociale du ghetto s'organise donc dans un équilibre instable autour de logiques de trafic, de présence institutionnelle et de dimensions néo-communautaires des pères.

La quatrième partie traite de la façon dont les rapports entre race, genre et sexe déterminent l'organisation sociale du ghetto.

Le racisme n'est vécu pas de la même manière chez les jeunes hommes et les jeunes femmes, car il s'exerce différemment à leur rencontre et repose, en partie, sur l'apparence physique et le corps. Les jeunes hommes sont plus victimes de discriminations, notamment dans des lieux de loisirs. Alors que les hommes sont assignés à une identité unique, celle de « jeune arabe de banlieue », les femmes bénéficient d'une plus grande marge de manœuvre. Jouer sur sa féminité, par sa beauté physique en la faisant se rapprocher des standards des « blanches », devient un instrument de manipulation du dominant qui permet d'atténuer un peu les stéréotypes raciaux et d'affirmer sa liberté. Elles peuvent alors se démarquer des

hommes de leur communauté. Cette émancipation des femmes est vécue comme une trahison de la solidarité raciale et sociale et une atteinte directe à l'identité des hommes. Réinstaurer le contrôle sur le sexe des femmes permet alors de réaffirmer sa dignité pour les hommes, voire pour les familles. Le ghetto se structure alors autour d'une forte ségrégation des genres, maintenue par la rumeur et la surveillance des tenues et des fréquentations des femmes, de l'absence de communication entre les sexes et de références normatives aux rôles sociaux traditionnels. Le ghetto est déssexualisé : la féminité et les signes de sexualité sont rejetés à l'extérieur. Les femmes désirables socialement doivent être sexuellement inaccessibles. Par ailleurs, le contrôle s'exerce par l'enfermement dans l'espace domestique, des mariages arrangés voire par des violences. Pour les hommes, toute relation interpersonnelle devient une menace pour leur intégrité masculine par crainte de la trahison féminine et donne la priorité à leur futur rôle social familial, viril et paternel. À l'inverse, les jeunes femmes sont centrées sur leur rapport à soi ; elles cherchent à récupérer une identité sexuée que le ghetto leur nie. L'identification rigide aux rôles et aux performances de genre ne fait pas de place à l'individualité. L'individu est contraint d'accepter de jouer son rôle et de s'irréaliser dans une caricature. Sinon, il doit partir, s'éloigner ou s'exiler.

POUR UNE HISTOIRE POLITIQUE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE,

Adil Jazouli et Henri Rey,
éd. de L'Aube, 2015

Le bilan de la politique publique en direction des quartiers semble paradoxal : si les opérations de rénovation et de transformation du cadre bâti ont été un succès, la situation sociale des quartiers a empiré. Comment expliquer alors la pérennité de la politique de la ville et du consensus ambigu qui s'est formé autour d'elle ? L'ouvrage se penche sur le contexte des décisions, les jeux d'acteurs et leurs réseaux, leurs marges d'action ainsi que les contraintes produites par la mise en œuvre d'autres politiques, comme la décentralisation, ou de certains événements, telles les émeutes urbaines. Il se base sur des entretiens avec les principaux décideurs de la politique de la ville (ministres, animateurs de la CNSDQ, délégués interministériels, maires ou responsables du mouvement HLM).

Cette politique s'ouvre sur une phase d'expérimentation, caractérisée par la ferveur de professionnels engagés et les fortes attentes dans la portée transformatrice des réformes, qui précède la mise en place formelle de la politique de la ville en 1988. Dans les années 1970 se constituent un réseau de professionnels et des réseaux politiques, faits de conseillers du Président et du Premier ministre et d'élus locaux engagés dans le mouvement HLM. Ils partagent un ensemble de paradigmes sur le logement social et le développement social, plus ou moins inscrits dans une logique gestionnaire/autogestionnaire. Les opérations « Habitat et vie sociale » allient État, élus locaux, professionnels de terrain, association et chercheurs-évaluateurs dans un mode de gouvernance encore à l'œuvre aujourd'hui.

L'accès de ces réseaux à des responsabilités en prise directe avec l'exécutif avec l'arrivée du parti socialiste au pouvoir, en 1981, a permis de promouvoir Hubert Dubedout à la tête de la CNSDQ. Maire de Grenoble connu pour sa politique de mixité sociale et sa gestion municipale décentralisée, il peut ainsi asseoir son autorité auprès des élus locaux qui vont porter l'action sur le terrain. Son rapport devient le corpus de référence professionnel. La création de la CNSDQ est l'aboutissement d'une réflexion initiée dans les années 1970, et non d'une réaction aux rodéos des Minguettes de 1981 même s'ils ont

servi d'accélérateur. La croyance dans l'effet des réformes de structure économique mises en place avec l'alternance politique conduit à concevoir ces dispositifs comme des expérimentations temporaires permettant un rattrapage des quartiers en difficulté dans le droit commun. Les revers électoraux de 1983, puis de 1986, ne viennent pas remettre en cause la politique de DSQ, qui s'ancre par les contrats États-Régions et multiplie les sites grâce à l'adhésion de nombreux maires de droite. La période de cohabitation a fait prendre conscience aux personnes engagées dans les dispositifs de la précarité relative de leur action et des réformes à apporter.

La politique de DSQ devient celle de la ville en 1988. La multiplication des sites (plus de 400) donne une échelle nationale à cette politique qui s'institutionnalise, dans le cadre de partenariats entre les collectivités territoriales, qui la pilotent, et l'État, qui opère les montages financiers. Avec la réélection de François Mitterrand, en 1988, et le nouveau gouvernement est créée la Délégation interministérielle à la ville (DIV). Elle remplace la CNSDQ et bénéficie de l'appui direct du président de la République. La création du ministère d'État rattaché au Premier ministre en 1990, suite aux émeutes de Vaulx-en-Velin, témoigne du besoin pour le Président d'une unité de commandement qui réinjecte une dimension étatique à cette politique. Mise à mal dans sa crédibilité par le passage de Bernard Tapie au ministère de la Ville, le changement de majorité de 1993 sanctionne néanmoins son caractère consensuel, notamment grâce au portage de Simone Veil. Malgré des réussites sur le plan culturel ou éducatif, un certain découragement se fait sentir. Les singularités socio-économiques persistantes des quartiers, dont la situation économique et sociale ne fait que se dégrader, tendent à éloigner la perspective de les réintégrer à la situation moyenne du pays. L'élection de Jacques Chirac, en 1995, dote la politique de la ville de plus de moyens, d'un volet économique avec une politique de zonage et approfondit le volet sécuritaire et judiciaire. L'alternance de 1997, qui amène Lionel Jospin comme Premier ministre et Claude Bartolone comme ministre de

la Ville, a pour chantiers prioritaires l'emploi et le renouvellement urbain, avec les Grands Projets de Ville qui lient urbain et social. La politique de la ville s'est donc construite dans la continuité de décisions successives qui transcendent le clivage gauche/droite. Ce rapprochement s'explique par la conjonction de facteurs idéologiques (notamment le courant chrétien social), le pragmatisme des maires face aux difficultés des quartiers et la crainte des émeutes. Cette période est marquée par des interrogations permanentes quant aux orientations à suivre : quelle échelle choisir, celle de la commune ou de l'agglomération ? Faut-il disperser ou concentrer les moyens sur les territoires le plus défavorisés (GPV) ? Choisir la ségrégation spatiale ou la mixité sociale, opter pour des politiques spécifiques pour les quartiers ou de droit commun ?

La troisième période s'inaugure avec la réélection de Jacques Chirac. Il doit envoyer un signal fort concernant la question sociale qui a conduit à l'arrivée du FN au second tour. À partir de 2003, Jean-Louis Borloo met en place une démarche de rénovation urbaine de très grande ampleur. Le PNRU privilégie l'action sur le bâti, par des destructions et des restructurations complètes des quartiers. La rationalisation des procédures par la création de l'Anru, l'accélération des processus de décision, l'engagement de l'État et des financeurs donnent l'impression d'un changement qualitatif dans l'action publique pour les quartiers. Les émeutes de 2005 se déroulent donc dans un moment où des moyens inédits sont débloqués pour les quartiers. Le volet social reste, cependant, le parent pauvre et voit ses crédits diminuer. Suites aux émeutes est créée une nouvelle agence : l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), qui absorbe une partie de la DIV. Les « années Sarkozy » entretiennent les réseaux existants et banalisent la politique de la ville avec près de 2500 quartiers. Sous François Hollande, le ministre de la Ville, François Lamy, procède à une refonte de la politique avec une nouvelle loi d'orientation sur la ville et la cohésion urbaine en 2014. Cette loi, qui veut resserrer la géographie prioritaire en prenant pour seul critère le revenu fiscal, refait des intercommunalités les partenaires privilégiés des contrats de ville et remet au goût du jour la participation des habitants.

La politique de la ville a une histoire parallèle à celle de l'intégration, sans y avoir été unie. Cette dernière est lancée en 1956 avec la création du Fonds d'action sociale (Fas). Celui-ci a pour mission d'édifier des foyers de travailleurs pour faciliter, par le regroupement, le contrôle d'une popu-

lation soupçonnée d'être acquise à la cause de l'indépendance de l'Algérie. Avec le regroupement familial, le Fas va progressivement réorienter son action vers l'accompagnement de l'installation de nouvelles populations. À la méfiance et au contrôle des années 1950 et 1960 succèdent l'empathie et la volonté d'insertion des années 1970. À partir de 1976, le Gouvernement prend des mesures à vocation plus culturelle pour œuvrer à une plus grande reconnaissance des langues et cultures des populations immigrées. L'arrivée de la gauche, en 1981, conduit à une véritable politique non plus d'insertion mais d'intégration des populations immigrées sans pour autant la faire converger vers celle de la ville, orientée vers le bâti et qui traite les territoires et non pas des populations spécifiques. Elle intègre néanmoins des partenaires sociaux et des associations de l'immigration dans un certain nombre d'organismes, et subventionne plus généreusement ces associations. Le Fas, rebaptisé Fasild en 2000, est intégré à l'Acsé suite aux émeutes de 2005. Les gouvernements de droite font du dossier une question de sécurité, poursuivie sous Hollande.

La politique de la ville est prise en tenaille entre les attentes des populations et les réponses, palliant aux urgences, dépendant des orientations politiques et budgétaires de la majorité du moment, en attente que les politiques de droit commun prennent le relais. Son institutionnalisation en a fait une politique substitutive, mais sans les moyens nécessaires car elle a gardé son appareillage léger des débuts. Son poids et sa charge symbolique résultent de sa nature transversale et donc partenariale – qui permet ainsi de démultiplier ses moyens humains et financiers – ainsi que de la demande d'œuvrer au retour d'un âge d'or mythifié, où la mixité sociale et ethnique était synonyme d'un mieux vivre ensemble. Il faudrait redéfinir ses objectifs, manquant souvent de clarté. Pour les auteurs, il faut renoncer à l'idée de mixité sociale. Cela ne doit pas pour autant empêcher de poursuivre la politique de mixité fonctionnelle, d'avoir les mêmes standards de gestion urbaine que dans les autres quartiers et de compter sur une participation réelle des habitants dans des processus de décision.

2

Bibliographie sélective

1. POLITIQUE DE LA VILLE – GÉNÉRALITÉS



- + Antoine Anderson et Hervé Vieillard-Baron, **La Politique de la ville. Histoire et organisation**, Paris. Éd. ASH, 2000
- + Bernard Balzani, Roger Bertaux et Jean Brot, **Questions urbaines et politiques de la ville**, Paris ; Budapest ; Torino. Éd. L'Harmattan, 2002
- + Gérard Baudin, Philippe Genestier (dir.), **Banlieues à problèmes. La construction d'un problème social et d'un thème d'action publique**, Paris. Éd. La Documentation française, 2002.
- + Alain Bertho, **Banlieue, banlieue, banlieue**, Paris. Éd. La Dispute, 1997
- + Sophie Body-Gendrot et Catherine Wihtol De Wenden, **Sortir des banlieues. Pour en finir avec la tyrannie des territoires**, Paris. Éd. Autrement, 2007
- + Grégory Busquet, Florent Herouard et Émilie Saint-Macary (dir.), **La politique de la ville. Idéologies, acteurs et territoires**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2016
- + Claude Chaline, **Les Politiques de la ville**, Paris. Éd. Presses Universitaires de France, 1997
- + Gérard Chevalier, **Sociologie critique de la politique de la ville. Une action publique sous influence**, Paris ; Budapest ; Torino. Éd. L'Harmattan, 2005
- + Franck Chignier-Riboulon, **Les Quartiers, entre espoir et enfermement**, Paris. Éd. Ellipses, 2009
- + Cour des comptes, **La Politique de la ville. Un cadre rénové, des priorités à préciser**, rapport public, 2016
- + Cour des comptes, **La Politique de la ville, une décennie de réformes**, Paris. Éd. La Documentation française, 2012
- + Julien Damon, **La Politique de la ville**, Paris. Éd. La Documentation française, 1997
- + Pascal Dancert et Alain Arnaud, **Mettre en œuvre la politique de la ville**, Voiron. Éd. de « La Lettre du cadre territorial », 2001
- + Jacques Donzelot, **Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?** Paris. Éd. du Seuil, 2008
- + Jacques Donzelot, **L'État animateur. Essai sur la politique de la ville**, Paris. Éd. Esprit, 1994
- + Philippe Estèbe, **L'usage des quartiers. Action publique et géographie dans la politique de la ville, 1982-1999**, Paris ; Budapest ; Torino. Éd. L'Harmattan, 2004
- + Georges Gontcharoff, **Une nouvelle politique de la ville ? Analyse critique de la loi sur la rénovation urbaine dite loi Borloo, 1^{er} août 2003**, Paris. Éd. ADELS, 2005
- + Abdelhafid Hammouche, **Politique de la ville et autorité d'intervention. Contribution à la sociologie des dispositifs d'action publique**, Villeneuve d'Ascq. Éd. Presses universitaires du Septentrion, 2012
- + Ahmed Kherraz et Samir Kessili, **Trente ans de politique de la ville et après ? Manquements d'une politique d'État, réponses locales : exemple de la ville de Roubaix**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2013
- + Thomas Kirszbaum (dir.), **En finir avec les banlieues ? Le désenchantement de la politique de la ville**, La Tour d'Aigues. Éd. de L'Aube, 2014
- + Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie, **Refaire la cité. L'avenir des banlieues**, Paris. Éd. Seuil, 2013
- + Jacques Maillard de, **Réformer l'action sociale. La politique de la ville et les banlieues**, Paris. LGDJ, 2004
- + Françoise Moncomble, **La Déliaison : Harlem, Youssef, Yilmaz et les autres. La politique de la ville en question**, Paris ; Budapest ; Torino. Éd. L'Harmattan, 2001
- + Henri Rey, **La Peur des banlieues**, Paris. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996
- + Sylvie Tissot, **L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique**, Paris. Éd. Seuil, 2007

- + Florence Tourette, **Développement social urbain et politique de la ville. Pour comprendre le malaise urbain et pour mieux appréhender la politique de la ville**, Paris. Gualino, 2005
- + Hervé Vieillard-Baron, **Les Banlieues. Des singularités françaises aux réalités mondiales**, Paris. Éd. Hachette, 2001

2. RAPPORTS MINISTÉRIELS



- + Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache, **Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Pour une réforme radicale de la politique de la ville : rapport au ministre délégué à la ville, juillet 2013**, Saint-Denis. Les éditions du CGET, 2014
- + Pascal Blanchard, **Histoires, patrimoine et mémoires dans les territoires de la politique de la ville. Rapport au ministre délégué à la Ville**, 2013
- + Jean-Marie Delarue, **Banlieues en difficultés. La relégation : rapport au ministre d'État**, Paris. Éd. Syros, 1991
- + Hubert Dubedout, **Ensemble refaire la ville. Rapport au Premier ministre**, Paris. Éd. La Documentation française, 1983
- + Jean-Pierre Sueur, **Demain la ville. Rapport présenté au ministre de l'Emploi et de la Solidarité**, Paris. Éd. La Documentation française, 1998

3. SOCIOLOGIE URBAINE ET QUARTIERS



- + Cyprien Avenel, **Sociologie des quartiers sensibles**, Paris. Éd. Armand Colin, 2004
- + Marie-Hélène Bacqué et Sylvie Fol, **Le Devenir des banlieues rouges**, Paris ; Montréal. Éd. L'Harmattan, 1997
- + Stéphane Beaud et Gérard Mauger (dir.), **Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée**, Paris. Éd. Rue d'Ulm, 2017
- + Azouz Begag, **Les Déroutés. Ces Français de banlieue qui ont réussi**, Paris. Éd. Mille et une nuits, 2002
- + Azouz Begag et Christian Delorme, **Quartiers sensibles**, Paris. Éd. du Seuil, 1994
- + Pierre Bourdieu (dir.), **La Misère du monde**, Paris. Éd. du Seuil, 1993
- + Jean-Claude Boyer, **Les Banlieues en France. Territoires et sociétés**, Paris. Éd. A. Colin, 2000
- + Claire Calogirou, **Sauver son honneur. Rapports sociaux en milieu urbain défavorisé**, Paris. Éd. L'Harmattan, 1989
- + Élisabeth Callu, Jean-Pierre Jurmand et Alain Vulbeau (dir.), **La Place des jeunes dans la cité**, Paris ; Budapest ; Torino. Éd. L'Harmattan, 2005
- + Juliet Carpenter et Christina Horvath (dir.), **Regards croisés sur la banlieue**, Bruxelles. P.I.E. Peter Lang, 2015
- + Isabelle Clair, **Les Jeunes et l'amour dans les cités**, Paris. Éd. A. Colin, 2008
- + Collectif, **En marge de la ville, au cœur de la société. Ces quartiers dont on parle**, La Tour-d'Aigues. Éd. de L'Aube, 1997
- + José Cubero, **L'émergence des banlieues. Au cœur de la fracture sociale**, Toulouse. Privat, 2002
- + Julien Damon, **Quartiers sensibles et cohésion sociale**, Paris. Éd. La Documentation française, 2004

- + Jacques Désigaux et Mohammed Seffahi (dir.), **La Ville à l'épreuve des quartiers**, Rennes. École nationale de la santé publique, 1996
- + Jacques Dreyfus (textes recueillis par), **Cris et écrits de Jean Maglione. Quartiers et cultures populaires face à la modernité et aux aménageurs**, Grenoble. Éd. Presses Universitaires de Grenoble, 1994
- + François Dubet et Didier Lapeyronnie, **Les Quartiers d'exil**, Paris. Éd. du Seuil, 1992
- + François Dubet, **La Galère. Jeunes en survie**, Paris. Éd. Fayard, 1987
- + François Dubet, Adil Jazouli et Didier Lapeyronnie, **L'État et les jeunes**, Paris. Éd. Ouvrières, 1985
- + Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France & question de ville, **Ils ne savent pas ce qu'on pense. Paroles de jeunes de quartiers populaires**, Paris : Fédération des centres sociaux et socioculturels de France ; Saint-Denis. Question de ville, 2014
- + Olivier Galibert (dir.), **Territoires urbains en transition. Un quartier populaire en résilience socioécologique**, Dijon. Éditions universitaires de Dijon, 2015
- + Béatrice Giblin (dir.), **Dictionnaire des banlieues**, Paris. Éd. Larousse, 2009
- + Abdelhafid Hammouche (dir.), **Respect ! Autorité et rapports de génération dans les banlieues**, Genouilleux. La Passe du Vent, 2012
- + Marc Hatzfeld, **Petit traité de la banlieue**, Paris. Éd. Dunod, 2004
- + Adil Jazouli, **Une Saison en banlieue : courants et prospectives dans les quartiers populaires**, Paris. Éd. Plon, 1995
- + Adil Jazouli, **Les Années banlieues**, Paris. Éd. du Seuil, 1992
- + Gilles Kepel, **Banlieue de la République**, Paris. Éd. Institut Montaigne, 2011
- + Annick Madec, **Chronique familiale en quartier populaire**, Paris. Éd. La Découverte, 2002
- + Éric Marlière, **Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?**, Paris. Éd. L'Harmattan. 2005
- + Pierre Merlin, **Les Banlieues des villes françaises**, Paris. Éd. La Documentation française, 1998
- + Barbara Morovich, **Miroirs anthropologiques et changement urbain. Qui participe à la transformation des quartiers populaires ?** Paris. Éd. L'Harmattan, 2017
- + Liane Mozère, Michel Peraldi, Henry Rey, **Intelligence des banlieues**, La-Tour-d'Aigues. Éd. de L'Aube, 1999
- + Thierry Paquot (dir.), **Banlieues, une anthologie**, Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, 2008
- + Thierry Paquot, Michel Lussault et Sophie Body-Gendrot, **La ville et l'urbain. L'État des savoirs**. Éd. La Découverte, 2000
- + Jean-Pierre Paulet, **Les Banlieues françaises**, Paris. Ellipses, 2004
- + Colette Pétonnet, **On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues**, Paris. Éd. Galilée, 1985
- + Christian Rinaudo, **L'ethnicité dans la cité. Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique**, Paris ; Montréal (Québec). Éd. L'Harmattan, 1999
- + Audrey Robin, **Les filles de banlieue populaire. Footballeuses et garçonnnes de cité, mauvais genre ou nouveau genre ?**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2007
- + Yasmine Siblot, **Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires**, Paris. Éd. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 2006
- + Jean-Marc Stébé, **La Crise des banlieues. Sociologie des quartiers sensibles**, Paris. Éd. Presses Universitaires de France, 1999
- + Fabien Truong, **Des capuches et des hommes. Trajectoires de jeunes de banlieue**, Paris. Buchet-Chastel, 2013
- + Gilles Verpraet, **La Socialisation urbaine. Transitions sociales et transactions culturelles dans la cité périphérique**, Paris. Éd. L'Harmattan - IPRAUS, 1994
- + Agnès Villechaise-Dupont, **Amère banlieue. Les gens des grands ensembles**, Paris. Éd. Le Monde-Grasset, 2000

4. PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, SÉCURITÉ ET VIOLENCES URBAINES



- + Christian Bachmann et Nicole Leguennec, **Autopsie d'une émeute. Histoire exemplaire d'un quartier Nord de Melun**, Paris. Éd. Albin Michel, 1997
- + Christian Bachmann et Nicole Leguennec, **Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville**, Paris. Éd. Albin Michel, 1995
- + Stéphane Beaud et Michel Pialoux, **Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses**, Paris. Éd. Fayard, 2003
- + Sophie Body-Gendrot, **Les Villes face à l'insécurité. Des ghettos américains aux banlieues françaises**, Paris. Éd. Bayard éd., 1998
- + Sophie Body-Gendrot, **Ville et violence. L'irruption de nouveaux acteurs**, Paris. Éd. Presses universitaires de France, 1993
- + Manuel Boucher, **Les Internés du ghetto. Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2010
- + Manuel Boucher, **Turbulences, contrôle et régulation sociale. Les logiques des acteurs sociaux dans les quartiers populaires**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2003
- + Cécile Carra, **Délinquance juvénile et quartiers sensibles. Histoires de vie**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2001
- + Pierre Cardo et Claude Dilain, **Deux maires courage. Dialogue sur la crise des banlieues**. Éd. Autrement, 2008
- + Isabelle Coutant, **Délit de jeunesse. La justice face aux quartiers**, Paris. Éd. La Découverte, 2005
- + Dominique Duprez et Mahieddine Hedli, **Le mal des banlieues ? Sentiment d'insécurité et crise identitaire**, Paris. Éd. L'Harmattan, 1992
- + Didier Fassin, **La Force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers**, Paris. Éd. du Seuil, 2011
- + Michel Felkay, **Les Interventions de la police dans les zones de cités urbaines**, Paris ; Montréal (Québec). Éd. L'Harmattan, 1999
- + Jean-Pierre Garnier, **Des barbares dans la cité. De la tyrannie du marché à la violence urbaine**, Paris. Éd. Flammarion, 1996
- + Hugues Lagrange et Marco Oberti (dir.), **Émeutes urbaines et protestations. Une singularité française**, Paris. Éd. Presses de Sciences Po, 2006
- + Gérard Mauger, **Les Bandes, le milieu et la bohème populaire. Études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires 1975-2005**, Paris. Éd. Belin, 2006
- + Christian Molaro, **Violences urbaines et violences scolaires**, Paris ; Montréal (Québec). Éd. L'Harmattan, 1998
- + Laurent Mucchielli et Véronique Le Goaziou (dir.), **Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005 (2e éd.)**, Paris. Éd. La Découverte, 2007
- + Laurent Mucchielli, **Violences et insécurité**, Paris. Éd. La Découverte, 2001.
- + Sébastien Roché, **La Délinquance des jeunes**. Paris. Éd. Seuil, 2001.
- + Sébastien Roché, **Sociologie politique de l'insécurité. Violences urbaines, inégalités et globalisation**, Paris. Éd. Presses universitaires de France, 1998
- + Thomas Sauvadet, **Le Capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité**, Paris. Éd. Armand Colin, 2006.
- + Jean-Marc Stébé, **La Crise des banlieues**, Paris. Éd. PUF, 2007

5. EUROPE ET INTERNATIONAL



- + Cyril Cosme, **Politique de la ville. L'expérience américaine**. Paris. Éd. La Documentation française, 2013
- + Agnès Deboulet et Christine Lelevrier (dir.), **Rénovations urbaines en Europe**, Rennes. PUR, 2014
- + Jacques Donzelot, Faire société. **La Politique de la ville aux États-Unis et en France**, Paris. Éd. du Seuil, 2003
- + Noémie Houard (dir.), **Politique de la ville. Perspectives françaises et ouvertures internationales**. Éd. La Documentation française, 2013
- + Serge Jaumain et Nathalie Lemarchand (dir.), **Vivre en banlieue. Une comparaison France/Canada**, Bruxelles. P. Lang, 2008
- + Véronique Levan, **Ghettos urbains ? La sécurisation aux États-Unis et en France**, Rennes. Éd. Presses universitaires de Rennes, 2014
- + Émile Malet et Patrick Simon (dir.), **Les Banlieues. Europe, quartiers et migrants**, Paris. Passages, 1996
- + Hervé Marchal, Jean-Marc Stébé, **Les Lieux des banlieues. De Paris à Nancy, de Mumbai à Los Angeles**, Paris. Éd. Le Cavalier bleu, 2012
- + Denis Merklen, **Quartiers populaires, quartiers politiques**, Paris. Éd. La Dispute, 2008
- + Damian Moore, **Ethnicité et politique de la ville en France et en Grande-Bretagne**, Paris ; Budapest ; Torino. Éd. L'Harmattan, 2001
- + Mustafa Poyraz, Loïc Gandais et Şükrü Aslan, **Les Quartiers populaires et la ville. Les varoş d'Istanbul et les banlieues parisiennes**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2010
- + Bernard Wallon, **Banlieues vues d'ailleurs**, Paris. CNRS éditions, 2016

6. RELÉGATION ET DOMAINES CONNEXES



- + Jean-Pierre Augustin et Jean-Claude Gillet (dir.), **Quartiers fragiles, développement urbain et animation**, Talence. Éd. Presses universitaires de Bordeaux, 1996
- + Azouz Begag, **Espace et exclusion. Mobilités dans les quartiers périphériques d'Avignon**, Paris. Éd. L'Harmattan, 1995
- + Saïd Bouamama, **Les Classes et quartiers populaires. Paupérisation, ethnicisation, et discrimination**, Paris. Éd. du Cygne, 2009
- + Robert Castel, **Les Métamorphoses de la question sociale**. Paris. Éd. Fayard, 1993
- + Collectif (travail collectif mené par des femmes du Blanc-Mesnil et Saïd Bouamama) **Femmes des quartiers populaires en résistance contre les discriminations**, Paris. Éd. Le Temps des cerises, 2013
- + Régis Cortéséro (dir.), **La Banlieue change ! Inégalités, justice sociale et action publique dans les quartiers populaires**, Lormont : le Bord de l'eau, 2012
- + Jacques Donzelot, **La Ville à trois vitesses**, Paris. Éd. de La Villette, 2009
- + Jacques Donzelot, **Vers une citoyenneté urbaine ? La ville et l'égalité des chances**, Paris. Éd. de la Rue d'Ulm, 2009
- + François Dubet, **Les Places et les chances**. Éd. Seuil, 2010
- + Gérard-François Dumont, **Géographie urbaine de l'exclusion dans les grandes métropoles françaises**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2011
- + Florence Haegel, Henri Rey et Yves Sintomer (dir.), **La xénophobie en banlieue. Effets et expressions**, Paris ; Montréal (Québec) ; Budapest. Éd. L'Harmattan, 2000

- + Adil Jazouli, **L'Action collective des jeunes Maghrébins de France**, Paris. Éd. L'Harmattan, 1986
- + Gilles Kepel, **Quatre-vingt-treize**, Paris. Éd. Gallimard, 2012
- + Hugues Lagrange, **L'Épreuve des inégalités**, Paris. Éd. PUF, 2006
- + Jean-Pierre Levy et Françoise Dureau, **L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2002
- + Éric Maurin, **La Peur du déclassement. Une sociologie des récessions**, Paris. Éd. Seuil, 2009
- + Béatrice Muller et Habib Tengour, **La cohésion sociale. Entre dispositifs publics et initiatives privées**, Évry. Université d'Évry-Val d'Essonne, 2000
- + Claudine Padieu et Jean-Louis Sanchez, **Villes et insertion. Étude réalisée auprès des villes de plus de 30 000 habitants**, Paris. Éd. ODAS, 1995
- + Serge Paugam, **La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté**, Paris. Éd. PUF, 2009
- + Sébastien Peyrat, **Justice et cités. Le droit des cités à l'épreuve de la République**, Anthropos, 2003
- + Roger Tebib, **Des jeunes et non des banlieues. Pour une politique de l'intégration**, Bordeaux. Éd. Ulysse, 1992
- + Patrick Weil, **Liberté, égalité, discriminations. L'« identité nationale » au regard de l'histoire**, Paris. Éd. Grasset, 2008

7. HABITAT ET SÉGRÉGATION SPATIALE



- + Luc Bronner, **La Loi du ghetto. Enquête dans les banlieues françaises**, Paris. Éd. Calmann-Lévy, 2010
- + Éric Charmes, **La Vie périurbaine face à la menace des gated-communities**, Paris. L'Harmattan, 2005
- + Laurent Davezies, **La Crise qui vient**, Paris : Seuil, 2012
- + Agnès Deboulet (dir.), **Repenser les quartiers précaires**, Paris : Agence française de développement, 2016
- + Jacques Donzelot, **À quoi sert la rénovation urbaine ?**, Paris : PUF 2012.
- + Renaud Epstein, **La Rénovation urbaine. Démolition-reconstruction de l'État**, Paris : Les Presses de Sciences Po, 2013
- + Michel Giraud, **Les Grands ensembles : histoire de milieux, milieu d'histoires. La construction du sens de l'espace, la relation densité-nature en banlieue lyonnaise**, Paris ; Montréal (Québec). Éd. L'Harmattan, 2000
- + Denis La Mache, **L'Art d'habiter un grand ensemble HLM**, Paris ; Budapest ; Kinshasa. Éd. L'Harmattan, 2006
- + Georges Lançon et Nicolas Buchoud, **Ces banlieues qui nous font peur. Une stratégie d'action pour transformer la gestion des quartiers d'habitat social**, Paris ; Budapest ; Torino. Éd. L'Harmattan, 2003
- + Didier Lapeyronnie, **Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui**, Paris. Éd. R. Laffont, 2008
- + Éric Maurin, **Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social**, Paris. Éd. Seuil, 2004
- + Brigitte Moulin (dir.), **La Ville et ses frontières. De la ségrégation sociale à l'ethnisation des rapports sociaux**, Paris. Éd. Karthala, 2001
- + Marco Oberti et Edmond Preteceille, **La Ségrégation urbaine**, Paris. Éd. La Découverte, 2016
- + Daniel Pinson, **Des Banlieues et des villes. Dérive et eurocompétition**, Paris. Éd. Ouvrières, 1992
- + Nelly Robin, **Villes nouvelles et intégration spatiale des familles maghrébines en Ile-de-France**, Paris. ORSTOM. Éd. Institut français de recherche scientifique, 1994

- + Jérémy Robine, **Les Ghettos de la nation. Ségrégation, délinquance, identités, islam**, Paris : Vendémiaire, 2011
- + Hervé Vieillard-Baron, **Les Banlieues françaises ou le ghetto impossible**, La Tour d'Aigues. Éd. de L'Aube, 1994
- + Loïc Wacquant, **Parias urbains. Ghetto, banlieues, État**, Paris. Éd. La Découverte, 2007

8. HISTOIRE – MÉMOIRE DES QUARTIERS



- + Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, **De l'indigène à l'immigré**, Paris. Éd. Gallimard, 1998
- + Toumi Djaïda et Adil Jazouli, **La Marche pour l'égalité. Une histoire dans l'histoire**, La Tour-d'Aigues. Éd. de L'Aube, 2013
- + Gilles Kepel, **Les Banlieues de l'Islam**, Paris. Éd. Seuil, 1987
- + Adil Jazouli et Henry Rey, **Pour une histoire politique de la politique de la ville**. La Tour d'Aigues. Éd. de L'Aube. 2 015
- + Farhad Khosrokhavar, **L'Islam des jeunes**, Paris. Éd. Flammarion, 1997
- + Mehdi Lallaoui, **Du bidonville aux HLM**, Paris. Éd. Syros, 1993
- + Éric Marlière, **Des métallos aux jeunes des cités. Sociohistoire d'une banlieue ouvrière en mutation**, Paris. Éd. du Cygne, 2014
- + Gérard Noiriel, **Gens d'ici venus d'ailleurs. La France de l'immigration de 1900 à nos jours**, Paris. Éd. du Chêne, 2004
- + Gérard Noiriel, **Atlas de l'immigration en France**, Paris. Éd. Autrement, 2002
- + Gérard Noiriel, **Le Creuset français. Histoire de l'immigration siècle**, Paris. Éd. Seuil, 1988
- + Michèle Tribalat et Jeanne-Hélène Kaltenbach, **La République et l'islam. Entre crainte et aveuglement**, Paris. Éd. Gallimard, 2002
- + Michèle Tribalat, **Les Yeux grands fermés. L'immigration en France**, Paris. Éd. Denoël, 2010
- + Emmanuel Todd, **Le Destin des immigrés**, Paris. Éd. Seuil, 1994
- + Patrick Weil, **La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours**, Paris. Éd. Gallimard, 2005

9. CULTURES DE BANLIEUE



- + Marie-Madeleine Bertucci et Violaine Houdart-Merot(dir.), **Situations de banlieues. Enseignement, langues, cultures**, Lyon : Institut national de recherche pédagogique, 2005
- + Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky et Claude Willard (dir.), **La Banlieue en fête. De la marginalité urbaine à l'identité culturelle...**, Saint-Denis. Presses universitaires de Vincennes, 1988
- + Marc Hatzfeld, **La Culture des cités. Une énergie positive**, Paris. Éd. Autrement, 2006
- + LASA de l'université de Franche-Comté, **Des loisirs et des banlieues. Enquête sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires**, Paris. Éd. L'Harmattan, 2009
- + David Lepoutre, **Cœur de banlieue. Codes, rites et langages**, Paris. Éd. O. Jacob, 1997
- + Jean-Marie Marconot et Fabien Blasco, **La culture des quartiers**, Nîmes : RIRESC- Recherches sociales ; Montpellier. Fonds du livre et de l'édition régionale, 2000
- + Jean-Marie Marconot, **La Zup de Nîmes. Son mode de vie, son langage**, Montpellier. Université Paul-Valéry, 1988

- + Observatoire des politiques culturelles, CHAUDOIR Philippe et Jacques de MAILLARD (dir.), **Culture et politique de la ville. Une évaluation**, La Tour d'Aigues. Éd. de L'Aube, 2004

10. ÉDUCATION ET QUARTIERS POPULAIRES



- + Stéphane Beaud, « **80 % au bac** », et après ? **Les enfants de la démocratisation scolaire**, Paris. Éd. La Découverte, 2002
- + Jacques Berque, **L'Immigration à l'école de la République**, Paris. Éd. La Documentation Française, 1985
- + Bernard Charlot, **Le rapport au savoir en milieu populaire. Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue**, Paris. Éd. Anthropos, 1999
- + Bernard Charlot, Élisabeth Bautier, Jean-Yves Rochex, **École et savoir dans les banlieues et ailleurs**, Paris. Éd. A. Colin, 1993
- + Gérard Chauveau, **Comment réussir en Zep : vers des zones d'excellence pédagogique. Comprendre les disparités de résultats, identifier les dynamiques de réussite, recentrer les Zep sur les apprentissages**, Paris. Retz, 2000
- + Cyril Delhay, **Promotion Zep des quartiers à Sciences Po**, Paris. Éd. Hachette littératures, 2006
- + Bertrand Dubreuil, **Collèges en milieux populaires. Ces mots qui veulent nous changer**, Amiens. Licorne, 1999
- + Dominique Glasman, **Des Zones d'éducation prioritaires aux Réseaux d'éducation prioritaires. Pratiques et politiques**, Toulouse. SEDRAP, 2000
- + Séverine Kapko, **Les devoirs à la maison. Mobilisation et désorientation des familles populaires**, Paris. Éd. PUF, 2012
- + Pierre Merle, **La Ségrégation scolaire**, Paris. Éd. La Découverte 2012
- + Marco Oberti, **L'École dans la ville. Ségrégation – mixité – carte scolaire**, Paris. Éd. Presses de Sciences po, 2007
- + Jacques Pain, Marie-Pierre Grandin-Degois, Claude Le Goff, **Banlieues, les défis d'un collègue citoyen**, Paris. ESF éd., 1998
- + Jean-Paul Payet, **Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire**, Paris. Éd. Armand Colin, 1995
- + Pierre Perier, **L'Ordre scolaire négocié. Parents, élèves, professeurs dans les contextes difficiles**, Rennes. Éd. Presses Universitaires de Rennes, 2010
- + Tristan Poullaouec, **Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école**, Paris. Éd. La Dispute, 2010
- + Martine Pretceille, **Quelle école pour quelle éducation ?**, Paris. Éd. Hachette/CNDP, 1992
- + Fabien Truong, **Jeunesses françaises. Bac + 5 made in banlieue**, Paris. Éd. La Découverte, 2015
- + Daniel Thin, **Quartiers populaires. L'école et les familles**, Lyon. PUL, 1998
- + Agnès van Zanten, Marie-France Grospron, Martine Kherroubi et al, **Quand l'école se mobilise. Les dynamiques professionnelles dans les établissements de banlieue**, Paris. Éd. La Dispute, 2002
- + Agnès van Zanten, **L'École de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue**, Paris. Éd. Presses universitaires de France, 2001
- + Agnès van Zanten, **L'École et l'espace local. Les enjeux des Zones d'éducation prioritaires**, Lyon. PUL, 1990

11. TRAVAIL ET BANLIEUES



- + Elisabeth Bautier (dir.), **Travailler en banlieue. La culture de la professionnalité**, Paris. Éd. L'Harmattan, 1995
- + CIME, Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi, [réd. par Jean-Marc Gancille], **L'implication des entreprises dans les quartiers sensibles**, La Tour-d'Aigues. Éd. de l'Aube, 1998
- + Corinne Prezelj, Hervé Azoulay, André Added, **L'intelligence des banlieues. Les réseaux pour sortir de la crise**, Paris. IFIE, 2007

12. PARTICIPATION ET CITOYENNETÉ



- + Michel Anselme, **Du bruit à la parole. La scène politique des cités**, La Tour-d'Aigues. Éd. de l'Aube, 1999
- + Michel Kokoreff, **La Force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique**, Paris. Éd. Payot, 2003
- + Olivier Masclat, **La Gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué**, Paris. Éd. La Dispute, 2005

13. REPRÉSENTATIONS DE LA BANLIEUE



- + Marilia Amorin(dir.), **Images et discours sur la banlieue**, Saint-Denis : OBVIÉS-Université Paris 8 ; Ramonville. Éd. Ères, 2002
- + David-Alexandre Wagner, **De la banlieue stigmatisée à la cité démythifiée. La représentation de la banlieue des grands ensembles dans le cinéma français de 1981 à 2005**, Bern. Peter Lang, 2011
- + Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal, **Mythologie des cités-ghettos**, Paris. Éd. Le Cavalier bleu, 2009

14. OBSERVATION ET STATISTIQUES



- + Observatoire national de la politique de la ville, ONPV (Observatoire national des zones urbaines sensibles, Onzus, avant 2014). Rapports annuels et synthèses publiés depuis 2004. Paginations multiples. Sur cget.gouv.fr et onpv.fr.

